

# Origines Ardéchoises



N°75  
Septembre 2015

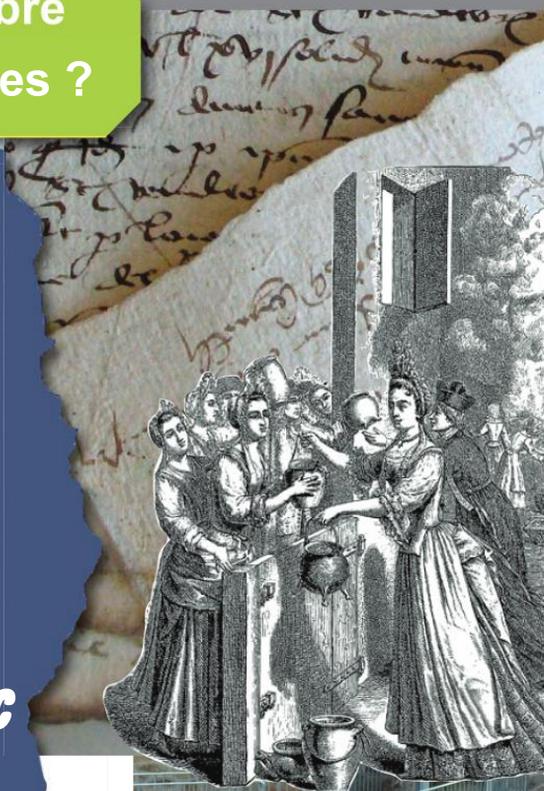
Auprès de mon arbre  
Médecins ou malades ?

René LEYNAUD - Le  
poète fusillé

Les demoiselles de Saint-  
Cyr

Le grand hiver 1709

**LE CONGRÈS  
D'ÉTÉ DE LA  
SAGA À CHANÉAC**



# ORIGINES ARDECHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE

ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

## ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

**Henri SEVENIER**

[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

Rédacteur en chef :

**Jacques DUMAS**

[jerdumas1@free.fr](mailto:jerdumas1@free.fr)

### Comité de rédaction et de relecture

Marilyn BLANC, Brigitte BONNEFOI, Josiane CHAREYRE, Robert CHENIVESSE, Marie-Christine GIT, Hubert DALLARD, Bernard GINESTE, Nathalie MAILLET, Jean-Pierre PATTARD, Michel PONSERRE,

### ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

#### Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Maryline BLANC** Trésorier adjoint, chargé des déductions fiscales **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire déléguée **Josiane CHAREYRE**

#### Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madéleine THEOULE** Registres période révolutionnaire **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Fernand PEREYRON**, **Bernard GINESTE** Registres de catholicité **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET** Registres et lacunes des paroissiaux, reprise des BMS **Maryline BLANC**, **Brigitte BONNEFOI**, **Claire BRUYÈRE**, **Robert CHENIVESSE**, **Jacques DUMAS**, **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jacques TAVENARD** Décryptage des actes des notaires **Jacques BERGON**, **Robert CHENIVESSE**, **Alain ESTÉOULE**, **Robert PONTIER** Relevé, indexation et numérisation des contrôles des actes **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Suzanne CHABAS**, **Hubert DALLARD**, **Nathalie MAILLET**, **Michel POLI** Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, **Yves SERRE**, **Jacques TAVENARD**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER** Minutiers des notaires **Jean-Jacques CHOPARD**, **Jacques BERGON**, **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUÉRIN** Forums, Congrès **Robert CHENIVESSE**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jean-Pierre PATTARD**, **Jacques TAVENARD** Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD** Secrétariat - expédition des registres **Hubert DALLARD** Antennes régionales **SAGA**, Paris-Idf **François CROZE**, **Alain ESTÉOULE**, **Georges DALBOUSSIERE**, **Michel PONSERRE**

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

**Jacques BERGON**, **Hélène BOISSY-d'ANGLAS**, **Claire BRUYÈRE**, **Josiane CHAREYRE**, **Jacques DUMAS**, **Marie-Noëlle ECHINARD-CEYSSON**, **Daniel FERRADOU**, **Bernard GINESTE**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Théodore PASCAL**, **Henri SEVENIER**, **Alain TOURVIEILLE**, **Philippe VARENNE** Photos **Robert CHENIVESSE**, **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jean-Paul VEZIANI**. Couverture et illustrations **Jacques DUMAS** Maquette **Jacques DUMAS**

**N°75**

**Septembre 2015**

Imprimé en France sur papier recyclé

Imprimerie Cévenole

Place Onclaire - 07000 COUX

Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

## Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

**SAGA**  
**BP N°3**  
**07210 CHOMERAC**



**Site Web SAGA**

[www.geneardeche.org](http://www.geneardeche.org)  
Email  
[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

## CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place, au local de Chomérac

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15**

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

**04 75 64 84 13** ou **09 66 42 02 98**

## ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

**NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR**

**planete-genealogie.fr**

Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives départementales du Conseil Général de l'Ardèche

## IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

**SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"**

**BP N°3- 07210 CHOMERAC**

ou par Email : [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

*La Rédaction*



*Cette année a été marquée par de nombreuses manifestations autour du centenaire du conflit mondial de 1914-1918, et du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération. Nous continuons de publier des articles ayant un lien avec ces époques. Faire de la généalogie c'est également retracer l'histoire des gens qui peuplent notre territoire.*

*En contrepartie de la canicule évoquée ci-dessous par notre Président un rappel de ce que fut l'hiver 1709 doit nous donner conscience des difficultés de vie de nos ancêtres.*

*Nous espérons que les propositions d'initiation à la généalogie proposées lors des remises de registres dans les mairies verront le jour afin d'avoir de nouveaux adhérents.*

*Enfin, une bonne nouvelle annoncée par Mme PORTE Directrice des Archives Départementales de l'Ardèche : la mise en ligne prochaine des premières numérisations faites par la SAGA des registres notariés. Cela vous donnera une idée du travail réalisé par les équipes de l'Opération Notaires.*

*Bonne rentrée à tous.*

**Jacques DUMAS**

# N° 75 SOMMAIRE

## Septembre 2015

1

Organigramme OA et SAGA  
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 En parcourant les registres
- 5/7 Auprès de mon arbre : "Médecins ou malades ?"
- 7 Il ya de la paix dans les familles
- 8/10 René LEYNAUD - Le poète fusillé
- 10/12 Le grand hiver 1709
- 13 Mère courage et créatrice d'entreprise
- 14 Paléographie N°4
- 15 Remise de registres
- 16/17 Mariages hors 07
- 17 Annonce : Souvenons-nous de la grande guerre à Saint-Cyr
- 18/19 Bouteille à la mer
- 19 Changement de Vice-président à la SAGA
- 20/23 Congrès d'été à Chanéac
- 24/25 Faire des recherches au Ministère des Affaires Etrangères
- 25 Remise de registres
- 26/27 Les demoiselles de Saint-Cyr
- 28/29 Entretiens SAGA : Nathalie MAILLET
- 30 Antenne Parisienne
- Publication : Du côté de Lalouvesc
- Opération notaires

31

Modalité de prêt des Registres  
Recommandations pour libellés  
de la rubrique "La bouteille à la mer"

## Le mot du Président



Après ces longues vacances d'été, ponctuées par les habituels séjours des enfants, petits enfants et arrières petits enfants, ou les visites de parents et d'amis qui ont été agrémentées par l'évocation de joyeux souvenirs autour d'un apéritif et des traditionnelles grillades, il est temps de reprendre le quotidien ordinaire de notre existence.

L'heure a sonné de la reprise du travail pour ceux qui sont en activité, la rentrée des classes pour les enfants, et, pour ceux qui sont en retraite, la reprise de leurs diverses occupations, familiales ou associatives.

Cette période estivale a surtout été marquée par la canicule qui a sévi pendant de longues semaines, sur l'ensemble de la France.

Cette situation un peu inhabituelle a été l'occasion pour certains vacanciers de se plaindre, une nouvelle fois, de cet aléa climatique qui a pu perturber leurs loisirs.

Ont-ils pensé à celles et ceux qui travaillaient durant cette période, à celles et ceux qui étaient à leur service, aux ouvriers, aux agriculteurs, aux artisans, etc. obligés d'effec-

tuer leur labeur sous un soleil de plomb ?

Ont-ils pensé aux personnes âgées, isolées à leur domicile, ou en maison de retraite contraintes d'attendre le bon vouloir du personnel hospitalier, trop peu nombreux pour pouvoir effectuer correctement leur travail, aux malades confinés dans des salles surchargées, et sans climatisation ?

Pourtant, un peu d'optimisme a soufflé début Août, à Chanéac en pays des Boutières ou s'est déroulé notre 23<sup>ème</sup> Congrès.

Plus de 150 adhérents n'ont pas hésité à effectuer ce long déplacement afin de partager une superbe journée d'échanges et d'amitié, dans une ambiance festive et conviviale, et ce, grâce à l'accueil chaleureux de la municipalité, de l'aide des membres du foyer rural, et des brillantes présentations des divers intervenants, sans oublier l'excellent repas, les visites de l'après midi, ou l'acquisition de succulentes caillettes.

Merci aux associations voisines venues partagées avec nous cette belle journée, et à nos bénévoles qui ont œuvré durant deux jours pour que notre manifestation soit une réussite.

Henri SEVENIER



## UN RECORD

J'ai terminé comme prévu la numérisation du registre "2E 5741" en ouvrant un second registre "2E 5741 suite et fin"

je vous joins des photos du registre qui mesure 20 cm d'épaisseur !

**Daniel FERRADOU**



Avec une subtile référence à l'abbé Grégoire, voici un beau serment d'allégeance, qui serait digne d'un jésuite, s'il n'émanait de Saladin ! L'original a été transcrit le plus 'fidèlement' possible, les trois mots soulignés ont présenté une réelle difficulté de lecture.

**1791 « Le serment du curé Saladin » [Privas BMS 1782 à 1792 – vue 241]**

*L'an Mil Sept Cent quatre vingt onze et le treize fevrier après La Messe Paroissiale celebrée M. Louis Saladin curé de cette ville au Sujet du service civique exigé des prêtres fonctionnaires publics par L'assemblée nationale, Le clergé de cette ville pour laisser a la paroisse un monument de son attachement a la Religion a dit ... , je jure de professer et d'enseigner jusques a mon dernier soupir la Religion catholique apostolique et romaine, de soutenir ses droits, d'etre inviolablement attaché a sa croyance a sa discipline et a sa Morale, de rejeter ce*

*qui me pourrait me rendre schismatique, ou hérétique, ou biaser toute conscience droite et éclairée, Voila personnes auxquels, je veux déclaré que le Serment civique que Je vais prononcer ne peut l iriter et ne portera aucune atteinte, et que l'assemblée nationale ne peut point desaprouver, ayant déclaré par Mr l'abbé gregoire qu'elle n'avait jamais pu pretendre toucher au spirituel. Je jure de remplir avec exactitude les fonctions de mon ministère, d'etre fidele a la nation, a la loy et au Roy et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution ~~la partie~~ decretée par l'assambl. Nat. et acceptée par le Roy, demeurant toujours attaché aux Vrays principes de l'eglise, je demande a la municipalité d'insérer dans son verbal ma soumission a l'eglise et a l'etat et a signé*

**Feuillade Vic.**

**Relevé par Philippe VARENNE**

### Curieux Testament

Michel Griffon, notaire à Ailhon, nous laisse un testament présentant une curiosité peu banale.

Reçu le 14 aout 1646 (registre 2 E 5650), ce testament est celui de Marie Grivette femme d'André Baille de la paroisse d'Ailhon. Le testament ne présente aucune surprise dans son déroulé et respecte bien le plan traditionnel. Comme souvent pour ce genre d'acte, les choses se font dans l'urgence comme l'écrit le notaire :

« ... *Gisant malade de sa personne, saine de ses sens, bonne memoire et entendement...*

Le notaire aborde les frais d'obsèques :

« ... *a remis ses aumosnes et funeraillhe a la discretion de son heritiere universelle dudit Baille...* »

Les frais d'obsèques habituellement dévolu à l'héritier universel ont fait l'objet d'une rature et sont transmis au mari de la testatrice.

Arrive le moment où le notaire enregistre l'héritier universel :

« ... *a fait et institue son heritiere universelle, de sa propre bouche la nommant et profferant a haute voix*

*sa filhe naturelle et legitime et dudit Baille a laquelle n'a encore este impose aucun nom pour n'avoir receu les ceremonies du baptesme... »*

Et le notaire ajoute :

« ... *et sera tenu payer ses debtes et legats cy dessus faits...* »

On sait que les enfants sont baptisés rapidement après la naissance par crainte qu'ils ne décèdent sans avoir reçu ce sacrement.

Voilà une petite fille qui arrive bien mal dans la vie : manifestement l'accouchement s'est mal passé, sa mère est mourante, on n'a pas encore pris le temps de baptiser l'enfant que la voilà tenu de payer les dettes de sa mère. Mais quand même on ne lui demande pas de payer les obsèques de celle-ci ...

Curieux quand même que l'on n'ait pas pris le temps de baptiser cette enfant ou au moins celui de se mettre d'accord sur le nom qu'elle recevrait sachant que parmi les témoins de l'acte se trouve « *Messire Jean Labastide, prebtre et cure d'Ailhon...* »

**Alain TOURVIELLE**



## Médecins ou Malades ?

par Daniel FERRADOU

Dès la plus haute Antiquité les maladies étaient vécues comme des moments de grande détresse accompagnés de souffrances et d'inquiétude qui poussaient vivement la victime, ou sa famille, à confier son destin à toutes sortes de sorciers, magiciens, charlatans, astrologues (1) ou simples détenteurs d'une quelconque autorité religieuse puisque la maladie était parfois ressentie comme une punition divine et que, pour guérir le malade, il fallait en premier lieu chasser le démon qui était, à l'évidence, entré dans son corps. Outre les exorcistes aux méthodes un peu rigides, de nombreux autres intervenants déployaient une créativité sans limites pour promouvoir des soins ou des méthodes de guérison quelque peu empiriques qui étaient imposées au patient lorsque celui-ci ne s'y se résignait pas lui-même faute de solution alternative.

Pourtant, depuis bien longtemps étaient apparus de grands savants, tels Hippocrate qui a su donner à la médecine des principes de morale, ou Claude Galien qui a fait de très nombreuses observations anatomiques facilitées par l'état du corps des gladiateurs défaits qu'on lui apportait.

Dans son livre (2) "Maladies, médecine et pharmacopée populaire d'hier en Uzège et Vivarais" G. Paysan, dans un fourmillement de souvenirs et d'anecdotes, nous donne quelques recettes qui, jusqu'à une époque pas très éloignée, étaient censées soulager les petites et grandes misères que connaissaient nos ancêtres, alors que la chirurgie n'était pas même balbutiante, et l'anesthésie pas encore dans les cartons.

Certes, quelques-unes d'entre elles n'étaient pas dénuées de sens et servent encore aujourd'hui sous une forme évidemment plus élaborée; et de son côté l'église ne ménageait pas ses efforts pour soumettre la médecine à la foi et à la prière et il faut reconnaître que les fontaines miraculeuses et les jardins des simples cultivés à l'abri des monastères, abbayes et couvents, ainsi que la création des ordres religieux hospitaliers, ont largement contribué à la naissance d'une médecine un peu plus rationnelle dont la gratuité a été heureusement confirmée par divers conciles dont celui de Montpellier en 1162 en présence du pape Alexandre III. Les remèdes tiraient leurs vertus sélectives des trois régnes :



Hippocrate



Claude GALIEN

- minéral avec la pierre philosophale, panacée bien connue pour le corps et l'esprit, le mercure, le soufre, les billes de plomb et leur effet mécanique sur l'évacuation de l'intestin, et bien d'autres...

- végétal, avec une variété étonnante d'herbes et plantes qui changeaient selon les régions et les climats,  
- et animal, au sein duquel, l'homme fournissait lui-même les ingrédients pas vraiment ragoûtants mais indispensables au traitement spécifique d'affections de toutes sortes. Prenons d'abord les objets et matières plus ou moins répandues : un bon cataplasme de toiles d'araignées favorisait la cicatrisation d'une plaie, tout comme l'application de la salive d'un chien ou un massage avec de l'urine humaine; de leur côté, une bouillie de pommes de terre ou de la mie de pain trempée dans du lait étaient des alliés précieux pour

faire mûrir furoncles et abcès. Et saviez-vous que la corde d'un pendu enlevait les maux de tête ? Que porter sur soi une simple corde avec des nœuds éloignait les maladies ?

Plus rare mais ô combien rassurant : pour soigner la rougeole et la variole il fallait envelopper le malade dans un drap rouge et habiller les fenêtres de sa chambre avec des rideaux de la même couleur, méthode

confirmée par le grand Ambroise Paré lui-même.

Parmi les plantes utilisées, on peut citer l'arnica qui, déjà, soulageait ecchymoses et contusions; l'armoise si propice aux règles douloureuses et aux menus désagréments liés au retour d'âge; les cônes de cyprès pour tenir les hémorroïdes fermement à distance... Une modeste pomme coupée en deux permettait par simple friction de guérir les verrues à la condition que les deux moitiés du fruit soient ensuite conservées dans un local soigneusement fermé.

N'oublions pas non plus que la feuille de frêne était souveraine après une morsure de serpent, que les feuilles de laurier ou de figuier glissées dans les vêtements avaient l'étonnant privilège d'éloigner la foudre, et que de l'huile d'olive agrémentée de coquilles d'escargots pilées avait le bon goût de calmer les brûlures.

Côté animaux l'imagination était tout aussi vaste mais concentrée le plus souvent sur les fientes et l'urine, pas tou-

jours facile à récolter contrairement aux apparences. Jugez plutôt :

La fiente de rat pilée et goulûment avalée dans du bouillon combattait l'énurésie, alors que celle d'un oison délicatement aromatisée de sucre et de cannelle soignait la jaunisse. Les excréments d'un loup blanc faisaient merveille contre les lumbagos; mais il était prudent de prendre quelques précautions lors de la récolte puisqu'il fallait que la matière ne touchât pas terre et fût ensuite enfermée dans une peau de cerf, elle-même fermée par un cordon de laine provenant d'un agneau; un jeu d'enfant me direz-vous, sauf que l'agneau devait avoir été préalablement mordu par le loup ! Avec un solide lumbago l'exercice devait être périlleux et je me demande si un seul patient a pu vraiment tester l'efficacité du traitement et survivre ainsi à l'orthodoxie de l'ordonnance...

Une sciatique douloureuse ? Une crème de beurre et de bouse de vache appliquée là où ça fait mal, et vous repartiez droit comme un manche de pioche ! Des douleurs lancinantes après avoir reçu des coups sur la tête ? Aucun



Le bouc émissaire

problème, de la fiente de poulet longuement macérée dans du vin blanc vous rendait promptement le sourire.

Un coup de froid tenace ? Avaler de la fiente de mulet chaude infusée dans du vin rouge puis filtrée (oui, quand même) vous réchauffait le coeur et le corps et, dans les cas extrêmes, pouvait venir à bout d'une pleurésie.

Quant au crâne humain, réduit en poudre il soignait si délicieusement l'épilepsie; mais à consommer toutefois avec modération puisque le médicament ne devait être pris qu'un jour sur deux. Et pour la rage, rien de plus simple au premier abord puisqu'il fallait faire manger au malade une omelette enrichie d'une farine de coquille d'huître. Mais quand on sait qu'une personne atteinte de ce mal éprouve de grandes difficultés à avaler, le médecin et ses aides devaient sans doute recourir à la manière forte pour obliger le malade à prendre le remède salvateur.

Un panaris sur le doigt ? Rien de plus simple : il suffisait d'attraper une poule et de lui enfoncer vivement le doigt dans le fondement et l'y maintenir jusqu'à ce que mort s'ensuive (celle de la poule, pas du patient), le panaris ayant eu la bonne idée d'émigrer discrètement vers la poule. Révoltant quand on sait qu'un œuf, tout bonnement, ou une dé-

coction de sureau avaient le même effet.

Mais la maladie la plus redoutable était bien sûr la peste, mal qui répand la terreur, et châtement divin dont on tentait pieusement de venir à bout avec force actions de grâce émaillées de processions, flagellations, litanies et prières ; et dans les cas rebelles on n'hésitait pas à enchaîner hardiment psaumes et Te Deum. L'ennui c'est que la méthode demandait beaucoup de temps et, pour activer la guérison, quelques individus méritants ont mis au point des thérapies inédites :

- boire régulièrement du vinaigre additionné de cannelle ou
- pourquoi pas - élever un bouc à la maison, les deux traitements pouvant être associés pour en accroître l'efficacité
- au Moyen-âge on pouvait appliquer un cataplasme d'excréments humains pour faire mûrir les bubons et plus tard



Bénitier

on a cru bon d'y ajouter de l'urine car le mélange ainsi avalé causait des vomissements très violents propres à cracher la maladie. Il doit y avoir du vrai là-dedans...

Mais le plus simple n'était-il pas de refiler en douce l'affection dont on souffrait à un autre, démarchant d'autant plus

efficace que ce dernier ne s'y attendait pas ?

Par exemple, contre la jaunisse, il convenait de faire un gâteau avec de la farine et l'urine du malade et le faire manger par un chien ou un chat, ce qui n'était sans doute pas facile tant ces animaux sont peu coopératifs et grande leur méfiance. Savez-vous ce qui arrivait ? La jaunisse émigrerait vers l'animal et le tour était joué ; et sans appel car ce dernier aurait été bien en peine de faire à son tour un gâteau du même genre. La supériorité de l'homme sur la bête, en quelque sorte.

Dès lors pourquoi ne pas essayer le truc avec ses semblables ? Une autre manière plaisante de se défaire de verrues ou furoncles était, mine de rien en entrant dans l'église, de tremper prestement le membre atteint dans le bénitier, en pensant intérieurement "Délivrez-nous du mal". Et si la personne qui passait après vous trempait à son tour sa main pour se signer, elle emportait vos furoncles avec elle.

Plus discret : on pouvait aussi, avec la main malade, frotter énergiquement une pièce de monnaie que l'on jetait ensuite à terre. Le mendiant qui, voulant profiter de l'aubaine, ramassait la pièce maligne était aussitôt puni de sa cupidité, poursuivant son chemin porteur de vos scrofules et

prouvant, s'il en était besoin, que l'argent ne fait pas le bonheur.

Efficace et de bon goût, non ?

Prions, mes frères, et ayons une pensée pour tous ces panseurs et médocastres qui, malgré tout, ont peut-être guéri l'un de nos ancêtres et sans lesquels, par conséquent, nous ne serions pas là.

Et l'Ardèche dans tout ça ? Un certain Silvius (cf fonds Mazon) nous apprend une méthode de sauvetage redoutable, celle de se recommander à un Saint homme, tel le pape Urbain V, fils d'un gentilhomme du Gévaudan, élu pape en 1362 en Avignon où il mourut en 1370. Sa sainteté était si grande qu'il suffisait d'évoquer son nom pour échapper à un accident ou recouvrer la santé. Les miracles, attestés devant notaire, sont nombreux et le presque Saint semblait avoir une prédilection pour les cierges ou la simple cire sous toutes ses formes.

Un soldat de Soyons lourdement vêtu et armé voulant échapper aux "bandes de Bretons" (3) tomba dans le Rhône où, ayant touché le fond du fleuve, il invoqua Urbain V ; il fût alors soulevé hors de l'eau avec son armure, et put regagner la rive avec l'aide de ses compagnons. Puis il se rappela que quelques années auparavant, à l'article de la mort, il s'était recommandé au même ainsi qu'à Claude de Valence qui eurent l'élégance de lui apparaître tous les deux ; il fit la promesse d'apporter en Avignon son poids de froment et un cierge de 4 livres et il fut aussitôt guéri.

Un prêtre de Thueyts, rendu muet par une maladie fort grave ne pouvait implorer personne et c'est un moine proche qui fit la promesse d'envoyer le mourant en Avignon porteur d'une livre de cire; ce qu'il fit sitôt guéri.

Enfin, en 1377 à Annonay, un enfant étant mourant, son

oncle le recommanda aussi, promettant à son tour d'aller sur son tombeau porteur d'une image de cire, et l'enfant guérit aussitôt. Cet oncle, lui-même atteint d'une immense douleur à l'œil l'invoqua pour lui-même et la douleur disparut. Mais surtout un autre enfant étant mort depuis peu, son père promit "une figure de cire de trois florins d'or" et l'enfant recouvra la vie et la santé.

D'autres guérisons sont encore attestées à Privas, toujours sur la promesse d'offrir de la cire. Juste retour des choses, mais après un temps de réflexion, Urbain V a été finalement béatifié en 1870.

(1) le Pape Clément VII lui-même excommunia, en 1532, une comète jugée délétère.

(2) Editions La Bouquinerie - [www.labouquinerie.com](http://www.labouquinerie.com) (médiathèque de Valence) ; l'Uzège est la partie du Gard provençal située autour d'Uzès.

(3) ces bandes étaient des cavaliers Bretons, quelque peu frustrés, payés par le Pape pour aller guerroyer en Italie [http://www.archinoe.net/cg07v2/visualiseur/visu\\_mazon\\_encyclopedie.php?id=70111828&PHPSID=b31c082c83b449c90e2b3490c2982cee&w=1920&h=1080#](http://www.archinoe.net/cg07v2/visualiseur/visu_mazon_encyclopedie.php?id=70111828&PHPSID=b31c082c83b449c90e2b3490c2982cee&w=1920&h=1080#)

*sources images*

Hippocrate : Gravure de Peter Paul RUBENS, Claude Galien : Galerie médicale / G. Engelmann éditeur / Paris 1825-1829. Vignerons Pierre Roch (1789-1872).

L'envoi du bouc émissaire, gravure de William James Webb.

Bénitier : Bénitier de Bué dans le sancerrois.

## Il y a de la paix dans les familles

*je trouve dans mes archives familiales ce texte...alors que je n'ai aucun lien avec ces patronymes...du moins de très très très loin...*

A Messieurs les officiers ordinaires de Lapra Supplie humblement

Margueritte PRIVAT ou VIVAT ou VINAT et Jean PEYRON son mary du lieu de Maurisse à nous de présenter en se plaignant que Jean Pierre FAY et Jeanne CHAREYRE maries et son fils Jean François du lieu de Maurisse (Maurize) sans enfants, ny motifs ayant formé et desain de détruire de réputation des suppliants ladite Chareyre auroit le 4 octobre dernier jour du samedy et entrée de la nuit fait vomir ses injures les plus atrosses contre ladite VINAT en l'atraitant de coquine quelle ne valait rien, quelle mandait Isabeau FUMA sa servante voller dix rans et raisins dans les vignes quelle étoit un putain que l'une et l'autre ne valait rien, et vouloit la maltraiter que les injures furent soutenues par ledit FAY son mary et que François FAY leur fils quy se randit dans la maison du suppliant et vouloit la maltraiter comme furieux et très en colère et comme pareilles injures et menasses sont contre l'honneur et la prétention des suppliants il vous en portent plainte et voudroient de voire au lhortité en faire informer des faits cy dessus et contenus et dependant avec lajonction du procureur sénéchal en la cours pour lynformation faite et décernée tel droit que la raison contre le sieur FAY père et fils et CHAREYRE et condammes aux peines de droit aux dépans et ferez bien.

Généalogie : Marguerite PRIVAT ou VIVAT née en 1728 à La Batie d'Andaure, fille de Jacques et Isabeau CHAUDIER, aurait épousé en 1<sup>e</sup> noces Anthoine GAUDEMARD et en 2<sup>e</sup> noces elle épouse, le 30 mars 1755, Jean PEYRON

**Hélène BOISSY-d'ANGLAS**

# RENE LEYNAUD (1910-1944)

## Le poète fusillé (1)

*Une rue du premier arrondissement de Lyon, sur les pentes de la Croix Rousse, ancienne rue de la Vieille Monnaie où Claude Besson exploitait un atelier monétaire au XV<sup>e</sup> siècle, porte depuis 1945 le nom de René Leynaud.*

René Leynaud est né à Vaise, quartier du 5<sup>e</sup> arrondissement (2) de Lyon, le 24 août 1910, dernier enfant de Frédéric Ernest Leynaud et de Marie Cécile Charray, mariés à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon le 1<sup>er</sup> juillet 1882. Frédéric Ernest Leynaud est teinturier et habite 20 rue du Pont de la Gare à Lyon. Il est originaire du hameau du Merzelet à Vinezac, où ses parents, Régis Leynaud et Ursule Jaussen, sont agriculteurs. Trois de ses frères et soeurs vivent et se marient dans ce même 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, Frédéric Auguste, tanneur, marié en 1883 à Marie Sophie Barbe, de Saint Agrève ; Théophile, teinturier, marié en 1885 à Virginie Victoire Ida Lucie Vidal de Largentière ; et Marie Louise, sans profession, mariée en 1888 à Jean Louis Sylvain Constant de Chauzon. Marie Cécile Charray, qui habite 9 rue de Bourgogne à Lyon en 1882, est déclarée sans profession, fille d'Augustin Charray et de Marie Thoulouze, cultivateurs à Payzac.

Les pérégrinations professionnelles de Frédéric Ernest Leynaud amènent la famille dans diverses communes ; Vaise à Lyon où deux enfants naissent en 1882 et 1883 ; chauffeur à Cours (3) (trois enfants entre 1888 et 1892) ; retour au pays natal, cafetier et cultivateur quartier de la Gare à Saint-Sernin (trois enfants entre 1894 et 1897) ; puis teinturier à Saint-Rambert-l'Île-Barbe (4) (une fille en 1901), à nouveau le quartier de Vaise où il est charbonnier (3 enfants entre 1906 et 1910). Frédéric Ernest meurt dans ce quartier le 17 novembre 1913. La famille change d'arrondissement et s'installe au n° 6 rue de la Vieille Monnaie où Marie Cécile Charray s'éteint le 19 juin 1939. René fréquente le lycée Ampère. Il devient rédacteur au quotidien *Le Progrès* en 1933, tout en continuant ses études de droit.

Mobilisé en 1939, il combat en Lorraine puis en Belgique. Il se retrouve dans la poche de Dunkerque d'où il réussit à rejoindre l'Angleterre le 4 juin 1940, dans un bateau à moteur rafistolé par des militaires du Génie qui l'acceptent à leur bord. Mais, une fois en mer, l'embarcation prend l'eau. Ils durent pomper pendant la traversée et mirent vingt-deux heures pour rejoindre Plymouth. Rentré dans la France de Pétain, il reprend son travail de journaliste au *Progrès*.

*Le Progrès* est un des trois quotidiens édités à Lyon avant la seconde guerre mondiale avec *Le Nouvelliste* et *Lyon Républicain*. Le titre, fondé le 12 décembre 1859 par Jean François Chanoine, imprimeur dans le sous-sol de l'hôpital de la Charité, a toujours marqué son indépendance vis à vis du pouvoir politique, aux risques d'être parfois suspendu de publication. Pendant la guerre, le quotidien, sous la direction d'Emile Brémont, comptait parmi ses rédacteurs quelques grandes plumes venues de Paris, qui devinrent responsables de réseaux de Résistance dans la région : Yves Farge, Marcel Rivière, Rémy Roure, Georges Alt-

man, Henri Bouet, Henri Amoretti et Pierre Corval. Après l'invasion de la zone sud, Emile Brémont et les membres du Conseil de gérance du *Progrès* suspendent la publication du journal avec l'approbation des représentants de la rédaction. Le dernier numéro paraît le 12 novembre 1942. Les locaux de la rue de la République sont réquisitionnés par la Milice.

Sous le pseudonyme de Clair, René Leynaud entre très tôt en Résistance. Il est responsable du service de renseignement de Combat, il assure la direction locale du Comité national des journalistes clandestins. Il participe à la création de plusieurs journaux clandestins, dont *Combat* et *La Marseillaise*.

Il est membre du « groupe de la rue Viala » sous la direction d'André Bollier, dit Velin, né à Paris en 1920, entré à l'école Polytechnique à 18 ans, qui est ingénieur aux Câbles de Lyon depuis l'automne 1941. André Bollier installe pièce par pièce une imprimerie clandestine dans le local officiellement déclaré « Bureau de recherches géodésiques », muni des autorisations nécessaires, contrefaites, lui permettant entre autres de faire venir le papier d'Allemagne. Il recrute Francisque Vacher, photographeur et Paul Jaillet, typographe, issus du *Progrès*, l'activité débute pendant l'été 1943, imprimant *Combat*, *Défense de la France*, *La Marseillaise*, *Témoignage Chrétien*, et de nombreux tracts. Au début de l'année 1944, un million d'exemplaires sont imprimés chaque jour (5).

René Leynaud est arrêté par la Milice pour un contrôle d'identité sur la place Bellecour le 16 mai 1944 à dix-huit heures. En le fouillant, les miliciens découvrent des documents compromettants. Il avait été repéré dans l'après midi en relevant une boîte à lettre relais de la Résistance rue de l'Argue. Il tente de s'enfuir, mais il est aussitôt atteint à la jambe par une balle tiré par un milicien. Il est soigné à l'Hôtel Dieu puis très vite incarcéré à la prison de Montluc ; ses amis, déguisés en brancardiers, arrivèrent trop tard pour l'évacuer de l'hôpital.

Le matin du 13 juin 1944, des camions bâchés quittent le Fort de Montluc en direction du nord de Lyon. Ils arrivent vers onze heures au lieu-dit Boye à Villeneuve, dans l'Ain. Les Allemands font descendre les dix-neuf hommes du convoi par groupe de six, les font avancer dans la forêt de peuplier et les abattent dans le dos avec leurs mitraillettes. Seul, Jacques Thoinet en réchappera ; il fut découvert, caché et soigné par Jean Girard, cultivateur de Villeneuve, jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre la Résistance. Un monument inauguré en août 1945 sur le lieu du massacre rend hommage à leur mémoire. Le corps de René Leynaud est identifié le 24 octobre 1944, mettant fin à tout espoir de le retrouver vivant (6).

Albert Camus publiera le 27 octobre, un hommage à son ami disparu dans Combat : « il faut que nous en parlions pour que la mémoire de la résistance se garde dans quelques cœurs attentifs à la qualité humaine. Il partageait notre conviction qu'un certain langage et l'obstination de la droiture redonneraient à notre pays le visage sans égal que nous lui espérions. Des hommes comme Leynaud étaient entrés dans la lutte, convaincus qu'aucun être ne pouvait parler avant d'avoir payé de sa personne. Pendant ces quatre ans, ce sont les meilleurs qui se sont désignés et qui sont tombés, ce sont les meilleurs qui ont gagné le droit de parler et perdu le pouvoir de le faire. Il est sorti inconnu de cette lutte où il était entré inconnu. Nous lui garderons le silence de notre cœur, le souvenir attentif et l'affreuse tristesse de l'irréparable. La mort d'un tel homme est un prix trop cher pour le droit redonné à d'autres hommes d'oublier dans leurs actes et leurs écrits ce qu'ont valu pendant quatre ans le courage et le sacrifice de quelques Français (7).»

Les deux hommes s'étaient rencontrés à Saint Etienne dans le mouvement Combat. Ces deux hommes du même âge, aux origines modestes, orphelins de père, qui firent un court passage dans ce monde, entretenèrent, le temps de quelques mois, une amitié forte et sincère. Camus l'athée et Leynaud le catholique avaient la même conception de l'humanisme. René Leynaud tenait d'un christianisme mis en pratique tous les jours au service du bien, contre le mal. Albert Camus pensait qu'il existe une morale laïque, sans Dieu ni pape, qui applique les mêmes principes du Christ :

#### Notes

- (1) « René Leynaud, le poète fusillé », biographie écrite par Paul Gravillon, édition numérique exclusivement, Alter Editions.
- (2) Aujourd'hui 9<sup>e</sup> arrondissement.
- (3) Cours-la-Ville (Rhône)
- (4) Commune intégrée au 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon
- (5) Le local de la rue Viala est pris d'assaut par la Gestapo et la Milice le 17 juin 1944, Francisque Vacher est tué ; Paul Jaillot, après avoir été torturé, est abattu sur place. André Bollier, déjà arrêté deux fois par la Gestapo, et évadé deux fois, se sauve avec Marinette Servillat, dite Lucienne. Ils sont pris par un tir de mitrailleuse Cours Eugénie. Vélin se suicide pour ne pas être pris vivant ; Lucienne, grièvement blessée, est transportée à l'hôpital où, après une intervention chirurgicale, elle prétendra qu'elle passait dans cette rue par hasard. Elle sera plus tard évacuée par ses camarades (article de Vianney Bollier, fils posthume d'André, La Jaune et la Rouge, n° 600, décembre 2014).
- (6) Acte de décès à la mairie de Villeneuve (Ain) le 30 octobre 1944 à quinze heures, sur la déclaration de son beau-père, Roger Lothammer, transcrit le 9 mars 1962 sur le registre des décès de la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon (2 E 3262, acte n° 66, page 28). Les obsèques ont eu lieu à l'église Saint Polycarpe à Lyon le 4 novembre suivant, le général de Gaulle remettra sur le drapeau noir qui recouvrait le cercueil la Croix de Guerre et la Croix de la Résistance. Le nom de René Leynaud est cité au Panthéon à Paris.
- (7) Albert Camus : Actuelles (La Chair, pp 73 à 75), Folio essais n° 305. Albert Camus dédiera Lettres à un ami Allemand à son ami René Leynaud en 1945.
- (8) Michel Onfray : L'ordre libertaire, la vie philosophique d'Albert Camus, Flammarion, 2012.
- (9) Francis Ponge, poète, ami des deux hommes, logeait chez Louise Leynaud, sœur de René, lors de ses séjours à Lyon pendant la guerre.
- (10) Préface d'Albert Camus aux Poèmes posthumes, Gallimard, 1947.

#### Annexes

Pierre Leynaud a versé une partie des archives de son père à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Une réédition de Poèmes Posthumes a été réalisée en 1994 à l'initiative de Paul Gravillon et de Bernard Beutler, directeur du Goethe Institut de Lyon, en version bilingue franco-allemande aux Editions Comp'Act.

Jean-Yves Debreuille, professeur de littérature à l'université Lumière-Lyon 2 a étudié la poésie de René Leynaud.



faire le bien, lutter contre le mal. Lors de l'exposé fait par Albert Camus au couvent des dominicains de Latour-Maubourg en 1948, si René Leynaud n'est jamais cité, c'est son esprit qui s'exprime par la bouche du philosophe (8).

Ils partageaient aussi une grande passion pour la littérature et la poésie. René Leynaud écrivait des poèmes qui seront publiés en 1947 chez Gallimard à l'initiative d'Albert Camus et de Francis Ponge (9). Pendant la guerre, il avait renoncé à écrire, il achetait des recueils de poésie qu'il prévoyait de lire après la guerre. Il s'était interdit d'écrire tant que durerait l'occupation du pays. Lorsqu'il était à Lyon, Albert Camus logeait dans une chambre de bonne, 6 rue Vieille Monnaie, appartenant à son ami René. « J'aimais le voir rire. Il le faisait rarement, si j'y réfléchis, mais alors de tout son cœur et jeté sur sa chaise avec abandon. L'instant d'après, il était debout, dans une position où je le revois souvent, les pieds un peu écartés, roulant ses manches très au-dessus des biceps et relevant ses bras solides pour essayer de discipliner ses cheveux toujours en désordre. Nous parlions de boxe, de bains de mer et de camping. Il aimait la vie physique, l'effort, la terre fraternelle, et tout cela silencieusement, à la façon même dont il mangeait, avec un bel appétit taciturne. Quand minuit approchait, il vidait sa pipe, disposait de nouvelles cigarettes dont il me priait d'user pendant la nuit, et, la veste sous le bras, partait d'un pas vigoureux. Je l'entendais encore dans l'escalier et je regardais autour de moi ce qui lui appartenait (10) ».

**Bernard Gineste**

### Ascendance sommaire de René Leynaud

1 - René Leynaud ° Lyon, 5<sup>e</sup> arrondissement 24 août 1910, + Villeneuve (Ain) 13 juin 1944. Marié à Lyon, 1<sup>er</sup> arrondissement, le 24 décembre 1940 à Hélène Lothammer.

2<sup>e</sup> génération :

2/3 - Frédéric Ernest Leynaud ° le Merzelet à Vinezac 16 mars 1859, + Lyon 5<sup>e</sup> arrondissement 17 novembre 1913. Marié à Lyon, 5<sup>e</sup> arrondissement le 1<sup>er</sup> juillet 1882 à Marie Cécile Charray ° Payzac 23 avril 1862, + Lyon 1<sup>er</sup> arrondissement 19 juin 1939.

3<sup>e</sup> génération :

4/5 - Régis Leynaud + le Merzelet à Vinezac 5 avril 1894, cultivateur, fils de Cérice Leynaud et de Marie Charbonnier, de Rocher. Marié à Vinezac le 26 septembre 1843 à Ursule Jaussent, le Merzelet à Vinezac ° + 22 février 1863, fille de Jean André Jaussent et de Catherine Terrisse.

6/7 - Augustin Charray, maçon, fils de Jean Baptiste Charray et d'Elisabeth Paladel, de Sarremejeanne à Payzac. Marié Saint-André-Lachamp le 4 avril 1861 à Marie Thoulouze, fille d'Augustin Thoulouze et d'Ursule Guigon. ■

## LE GRAND HIVER 1709

*Parfois « un air de Sibérie » s'abat sur la France..... comme ce fut le cas au temps du Roi Soleil lors de l'hiver 1709 qui reste dans la mémoire des français comme « le grand hiver » le plus grand froid depuis 500 ans et qui s'étalait de fin 1708 au printemps 1710.*

Voltaire disait « le cruel hiver de 1709 achève de désespérer la nation »... En effet depuis 1701 la France bataillait aux cotés de l'Espagne, cela lui coutait très cher, de même que les efforts faits par le peuple ... « alors si les Cieux s'y mettent, la France aura du mal à s'en remettre ».

Cette année 1709 est bien trop remarquable pour n'en laisser la mémoire à la postérité et puisque la libéralité des maltotiers\* nous a donné du papier plus qu'il n'en fallait pour nos registres, je ne puis mieux placer mes petites remarques que sur ce qui nous reste de papier, d'autant plus qu'il ne doit jamais périr puisqu'il nous coûte si cher et que si on venait à le perdre il faudrait avoir recours à des gens qui ravis de l'occasion ne manqueraient pas de vendre bien cher ce qui ne leur a rien coûté mais qu'il nous ont bien fait payer.

Après ce petit préambule, je dis que cette année est remarquable non par quelque bon endroit mais par je ne sais combien de malheurs qui fondirent sur tout à la fois.

Je ne parle point d'une longue et cruelle guerre qui affligeait la France en laquelle celle qui était accoutumée à donner la loi aux autres nations se voyait à son tour obligée de la recevoir de ses vainqueurs : toujours battus nous voyons nos ennemis vivre sur notre pays, prendre nos villes, gagner des batailles sans que la fortune se voulut déclarer pour nous : d'où vient que le peuple affaïssé par toute sortes de nouvelles taxes gémissait amèrement, attendant qu'il plût à la bonté divine d'éloigner de nous cet horrible fléau de la guerre. Mais les péchés des hommes étaient allés si loin que la

justice de Dieu n'était pas satisfaite de la guerre, elle nous punit encore d'une manière bien plus sensible par la stérilité de la terre causée par un funeste hiver dont je vais décrire les fâcheux effets :

Cet hiver fut donc si violent que de vie d'homme on n'en avait vu un pareil, non quant à sa durée mais pour ses différentes reprises et la rigueur de son froid. Il commença de se faire sentir dès la fin octobre 1708 et le soir de la fête des Apôtres Saint Simon et Saint Jude, le vent s'étant tourné nord, la pluie qu'il avait fait tout le jour se tourna en glace et en neige si bien que le lendemain matin tout était glacé et couvert de neige et on vit dès là un présage assuré de ce qui devait arriver dans la suite car la neige s'étant glacé sur les arbres les affaissa si fort qu'on vit des branches d'arbres grosses comme des hommes succomber sous ce fardeau et tomber par terre et je suis le témoin oculaire que la plupart des chénaies de la paroisse en furent fort endommagés.

Ce froid ne dura que 7 à 8 jours et le reste de l'année se passa assez doucement. 1709 commença de la même façon mais ce ne fut pas pour longtemps car le 06 janvier au soir le vent s'étant tourné au nord devint si froid que le lendemain matin la glace portait partout. Ce qui fait voir la rigueur du froid, c'est que la rivière de La Loire qui a coutume de rouler ses glaçons 7 à 8 jours auparavant de se glacer, le fut cependant dès le 2ème jour de froid, ce qui l'augmenta tellement qu'on y passait les charrettes et les carrosses sans rien craindre.

Il ne fut rien à l'épreuve de ce froid, il en mourut beaucoup d'hommes, non pas à la vérité dans ce pays mais

\* En droit médiéval, une maltôte est une levée d'un impôt extraordinaire qui s'appliquait à des biens de consommation courante (le vin, la bière, la cire...) en vue de faire face à des dépenses elles aussi, extraordinaires de manière générale, ce fut pour financer le coût de certaines guerres ou des travaux. Un maltôtier est un percepteur

il ne resta presque pas d'oiseaux, on prenait les perdrix à la main ou on les trouvait mortes aussi bien que l'autre gibier soit que cela vint du froid ou de ce que la terre fut toujours couverte de neige : mais si savait été le plus grand mal ! Les blés moururent, les vignes devinrent sèches, les grands arbres, ni les chênes ni les fruitiers n'y purent résister ; mais surtout les châtaigniers et les noyers furent fort maltraités et quand on avait l'assurance de sortir on entendait les chênes se fendre et j'en ai vu d'ouverts de 3 doigts de haut au bas.

Enfin après 3 semaines d'un pareil froid qui allait toujours augmentant le dégel vint. On ne savait point encore ses tristes effets.

On commença de travailler aux vignes à l'ordinaire mais on en fut bientôt empêché par le froid ayant recommencé au commencement du carême et vers la moitié de février qui dura encore plus de 15 jours et avec la même violence, si ce n'est que le soleil ayant

plus de force rendit le froid plus supportable aux hommes pendant le jour mais beaucoup plus dommageable à ce qui avait résisté des biens de la terre qui ne pouvant résister aux terribles nuits qui faisaient alors périr presque tout, si bien qu'à peine put-on recueillir de quoi re semer l'année suivante. Jamais on ne fut plus surpris que lors qu'après ce dernier froid on vit la terre toute nue et les semences toutes péries. On s'avisa de regarder au bouton de la vigne qu'on trouva noir sans aucune apparence de sève et de ce fait à peine en poussa-t-il la dixième partie et encore ce ne fut que du pied, si bien que l'année suivante il les fallut toutes couper à ras de la terre dans l'incertitude si elle ne pourraient point repousser.

Le blé fut bientôt à 28tt le septier et le vin à 100 francs la pipe et l'argent plus rare que jamais et à peine en pouvait-on trouver pour ceux qui ont le secret d'en faire trouver où qu'il en a point. Le nombre des pauvres devient incroyable parce que la dernière année 1708 avait été fort mauvaise parce que les pluies continues avaient beaucoup endommagé les grains en les remplissant d'yvraie et de Larzeau. On vit alors les pauvres gens de la campagne privés de tout secours, ne leur ayant pas resté un chou, ni un poireau dans leurs jardins se jeter en foule dans les villes pour avoir part aux libéralités des habitants qui furent fort considérables au moins à Nantes, ne pouvant parler des au-

tres villes.

Mais on porta bientôt envie au seul secours qu'ils eussent. On les obligea sous de graves peines de se retirer chez eux et on vit paraître les plus beaux édits du monde pour leurs soulagements qui ne servirent cependant qu'à les rendre plus malheureux. On voulait que chaque paroisse eût nourris ses pauvres mais il aurait fallu pour cela que les pauvres eussent nourris les pauvres. Ainsi ces beaux édits furent sans effet et on ne mis point en pratique le seul moyen de les soulager en ôtant ou du moins en diminuant les taxes dont ils étaient accablés, au contraire on les augmenta à cause de la bonne année.



On ne perdit pas courage cependant on réensemencça les terres de mêmes grains d'orge et d'avoine qui produisirent bien et qui furent d'un grand secours. Dès le mois d'avril on sema du blé noir qui se trouva bon, ensuite la saison étant venue on en sema en si grande quantité qu'il valût jusqu'à 30 sols le bouesseau nan-

tais, ce fut la seule espérance pour cette année. Ainsi tel qui mangeait les autres années du pain de froment et de seigle se trouvait fort heureux d'en avoir cette année d'avoine et de blé noir.

Vers la Saint Jean Baptiste, il arriva un surcroît de malheur, les îles de la rivière de La Loire permettaient une abondante récolte ; mais on fut bien surpris lorsqu'à l'heure qu'on y pensait le moins il vint une crue si furieuse et si haute que tout fut submergé ; quelle désolation de voir de si belles apparences évanouies dans un moment. L'eau fut fort longtemps avant de se retirer et il y eut 3 crues de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres de sorte qu'on ne put rien recueillir tout le long de La Loire, ce qui augmenta de beaucoup la misère qui était si grande.

Enfin le temps de la récolte vint mais on y demeura oisif se trouvant presque rien à recueillir, on ramassa cependant ce qu'on put afin de pouvoir au moins re semer l'année suivante, ce fut tout ce qu'on put faire. Le temps des vendanges vint qui furent encore moins abondantes que les moissons de grains puisqu'il n'y eut rien du tout. On a coupé les vignes cette année 1710 sans savoir encore ce qu'elles deviendront. Il n'est pas nécessaire de décrire la misère où est le peuple on la peut assez voir de ce qui a été dit ci-dessus.

Telles ont été les deux années 1709 et 1710 ; mais sans doute pour notre propre bien et pour celui de ceux qui

nous doivent suivre pour le nôtre parce que ce sont des punitions visibles du mauvais usages que nous avons fait des biens de la terre et pour celui de ceux qui nous succéderont parce que c'est une belle leçon qui apprend à recevoir ce que Dieu nous donne avec toute sorte d'action de grâce comme Saint-Paul. Plaise au Seigneur que nous en profitons tous. Ce récit est tiré des registres de la commune de Saint-Mars-du Désert, proche de Nantes écrit par le prêtre de ladite paroisse que le prêtre MARTIN de Soudan a gardé.

### **Saint Symphorien de Mahun (07)**

Grand hiver 1709 : Qu'on peut dire surpasser de beaucoup les autres en événements funestes, par son froid excessif, par la mortalité et par la disette des vivres dont le peuple manqua et fut affligé ; Aussi cette année a-t-elle été appelée tantôt l'année du grand hiver, l'année de la cherté, l'année du mauvais temps ou de la misère.

Le froid commença par un air extrêmement vif le jour de la fête des rois, et il fut si violent pendant fort longtemps que tout devenait glacé même aussi près du feu, et il est à remarquer que cent ans auparavant c'est-à-dire l'an 1608, il fit un froid à peu près semblable qui emporta aussi la récolte. L'on était en peine où se mettre à l'abri de ce froid excessif et rigoureux, l'on entendait les arbres les plus gros se fendre avec fracas par le milieu, tellement que la majeure partie en fut étouffée, et le bruit effroyable qu'on entendait annonçait les signes qui devaient précéder la fin du monde et le jugement universel ;

De là bien des pauvres moururent pour manquer du nécessaire à la vie animale, ou de la rigueur du froid. On assure même que ce froid violent saisit les entrailles et le cœur de plusieurs voyageurs et les rendit victimes d'une pitoyable mort. Après le dégel, il se fit une nouvelle glace pour un nouveau froid qui se manifesta bientôt après, les semences furent étouffées ou pourries dans le sein de la terre. Ici qui pourrait exprimer la consternation générale de cet événement sinistre, Lorsque le printemps arriva, au lieu d'apporter la joie ordinaire sur la terre par la verdure des champs et par la fleur des arbres ; au lieu de consoler le laboureur par l'espérance de ses fruits, ne lui présenta que l'idée de la mort et du désespoir ;

En effet le blé seigle qui ne se vendait que 5 sous la quarte, lorsque cette désolante intempérie eut lieu, augmenta considérablement, et au point que le besoin de vivre et d'ensemencer de nouveau les terres, le froment se vendit jusqu'à 12 F la quarte, le seigle 9 F la quarte, le vin 28 F la somme, les pois ou haricots 8 F, le blé noir 9 F, les truffes 3 F, le pain blanc 6 sous et le pain bis dont on ne pouvait avoir à Annonay, que par des

billets des consuls, 4 sous le reste des comestibles à proportion, excepté la viande qui fut toujours assez bon marché. Il n'y a que ceux qui vivaient en ce temps- là qui puissent apprécier la misère des pauvres ; En effet la plupart après avoir employé le peu d'argent qui était en leur pouvoir pour s'aider à subsister, vendirent leurs meubles même avec empressement, et lorsqu'ils avaient épuisé cette ressource, ils vendaient leurs propriétés avec le même empressement, quoiqu'à fort bas prix, pour se garantir de mourir de faim.

Mais le Roi Louis XIV, touché de la situation où cette calamité publique avait réduit le bas peuple, promit par différentes déclarations de faire rentrer chacun dans ses droits, en remboursant le montant des acquisitions. Ce qui contribua à cette cherté extraordinaire des vivres fut :

1° que le froid se fit sentir aussi violemment dans tout le royaume et les nations voisines, de sorte que l'un ne pouvait rendre aucun service à l'autre ; La multitude des pauvres devint telle que ceux qui auraient été dans le cas de faire des aumônes étaient réduits eux même à la dure extrémité de la demande après un certain temps; Ce qui contribua d'avantage à la misère fut la dureté tout à fait criminelle des riches qui ne leur tendirent que peu de secours, à la réserve de quelques-uns, mais en petit nombre ; sans doute parce que les uns étaient jaloux de s'engraisser de la subsistance des malheureux et les autres craignaient d'être atteints eux même par la disette, en comptant trop peu sur la divine providence. Il y en eut beaucoup qui ne mangeaient que de viande qui était encore à très bon prix ; Ceux qui n'avaient point d'argent pour s'en procurer, vivaient de quelques herbages, ce qui causa des maladies et en conduisit plus au tombeau que la famine etc. Il se fit du pain de son, et quelques- uns mêlaient à un peu de farine du gland et des grappes de raisin, Il mourait tous les jours des pauvres dans leurs maisons et dans les rues, plutôt de faim que de maladie. Rien n'était plus affligeant que de voir les portes des gens aisés assiégées par les pauvres demander le plus pitoyablement, la mort peinte sur le visage, quelques morceaux de pain qui étaient si rares pour eux qu'ils passaient souvent plusieurs jours sans en goûter. Il se commettait journellement des vols. Dieu versa une telle bénédiction sur les orges et avoines qui furent semés après l'hiver, qu'un sestier en produit jusqu'à vingt. Du reste, les usuriers furent singulièrement punis de leur cupidité, car la plupart ayant fait des accaparements en blé et autres objets sujets à spéculation, se virent forcer à livrer à un prix modéré ce qu'ils avaient accaparés : en moins d'un Dieu répandit la bénédiction sur la terre. *Jacques Mouly 1788-1856.*

**Nathalie MAILLET**

# MÈRE COURAGE ET CRÉATRICE D'ENTREPRISE

PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

*Philomène Léonie TEYSSIER dite « La Mère Mie » est née le 25 octobre 1883 à Fournet au Cros-de-Géorand, fille de Victor TEYSSIER et de Virginie BENOIT ; elle décède à Aubenas le 23 novembre 1971, à l'âge de 88 ans.*

Mariée au Cros-de-Géorand le 13 juin 1901 avec Jean Baptiste MARTIN né le 18 juillet 1874 au Roux en Ardèche, fils d'Antoine MARTIN cultivateur et de feu Marie TEYSSIER ; Jean Baptiste MARTIN est Mort pour la France le 18 novembre 1914 à Ypres en Belgique.

Ils étaient fermiers dans une grande ferme isolée de la commune du Roux. C'est là que naquirent leurs cinq filles, la dernière en 1913.

Dès septembre 1914, au début de la première guerre mondiale, Jean Baptiste MARTIN est mobilisé malgré sa famille nombreuse, envoyé au front, il tombe sous les balles ennemies le 18 novembre 1914 lors de la bataille d'YPRES en Belgique.

Léonie se retrouve seule avec cinq jeunes enfants pour exploiter sa ferme, dans un milieu difficile de la montagne ; elle n'a que 31 ans.

Courageuse et énergique elle assurera tous les travaux pendant deux ans : elle laboure avec ses bœufs, sème le blé et

l'orge, rentre le foin, élève des porcs. Elle est aidée par ses voisins qui ont pour elle estime et admiration.

L'éducation de ses enfants n'est pas négligée : « je veux que mes enfants soient instruits ». Elle décide donc de les mettre en pension à Montpezat-Sous-Bauzon.

A cette époque les parents qui ne pouvaient pas payer les frais, devaient fournir la nourriture. C'est pourquoi cette mère courageuse descendait à pied, parfois dans la neige, jusqu'au bourg de Montpezat, transportant elle-même ce qui était nécessaire à ses enfants.

Mais très vite elle comprit qu'elle ne pourrait pas continuer son travail d'agricultrice de montagne, d'autant que la ferme ne lui appartenait pas.

Elle décida donc de construire une maison sur un terrain appartenant à sa famille au carrefour de Lalligier, hameau d'une dizaine d'habitants sur la commune de Mazan-l'Abbaye, dans le but d'y ouvrir une auberge.

Philomène Léonie MARTIN ne disposant pas de moyens financiers, elle décida de faire certains travaux par elle-même. C'est ainsi qu'elle transporte avec ses bœufs des troncs d'arbre, qu'elle fait transformer en poutres à Lapalisse. Elle ramasse les pierres qui serviront aux maçons pour ériger le gros œuvre. Ses voisins participent également par solidarité et, par confiance mutuelle, certains lui prêtent de l'argent qu'elle rembourse scrupuleusement dès que ses moyens le lui permettent.

Le premier été elle s'installe avec ses enfants, dans la maison en cours de construction, dans laquelle il n'y a ni portes ni fenêtres. Rapidement elle ouvre un café, elle ferme les

ouvertures en prévision de l'hiver qui est parfois rude en Montagne Ardéchoise.

Petit à petit elle développe son commerce en y adjoignant un restaurant, puis une épicerie de campagne. Elle est aidée à ses débuts par un grossiste en épicerie de Lalevade (commune située à une trentaine de kilomètres) qui consent à lui avancer les marchandises nécessaires à son activité.

Après quelques années elle ajoute des chambres à son auberge. Le succès se profile avec la belle saison, une clientèle d'Aubenas, de Privas et même de Marseille, qui vient prendre le bon air de la montagne.



L'hôtel Martin à Lalligier

Elle s'occupe à plein temps de son Auberge, elle fait toute les tâches ménagères bien aidée par ses filles qui ont grandi : la cuisine, la lessive, la préparation des chambres. Elle organise une basse-cour d'élevage qui lui permet de produire la viande de porc et de volailles qui figurera à son menu ; en outre elle reçoit et sert ses clients.

Elle rassemble le beurre des fermes voisines, qui sera ramassé par une laiterie en gros. Estimant que son restaurant est insuffisamment éclairé par les bougies et les lampes à acétylène, elle fait installer une éolienne à production électrique.

Elle est très pieuse, chaque dimanche elle se rend à pied, avec ses enfants, à la messe à Saint-Cirgues-en-Montagne distant de quatre ki-lomètres.

A 83 ans elle est toujours la patronne de son établissement « L'Auberge de Lalligier ». Ses filles sont parties travailler à Aubenas Valence ou Montélimar où elles sont mariées.

Vers la fin de sa vie elle installe un gérant et va passer l'hiver chez ses filles.

Elle manifeste alors le désir de « connaître Paris » : qu'à cela ne tienne, une de ses filles l'accompagne dans la capitale. Elle visite la Tour Eiffel et Notre-Dame de Paris. Elle revient satisfaite de son périple.

Elle souhaite « monter en avion », un de ses petits-fils l'accompagne au petit aérodrome de Ruoms, où malgré son âge, elle se hisse dans un « coucou » pour un baptême de l'air.

Elle est décédée à Aubenas le 23 novembre 1971.

Elle laisse le souvenir d'une forte personnalité, gaie, blagueuse, qui a su par son intelligence créer une entreprise qui lui survit près d'un demi-siècle après sa disparition.

**Marie-Noëlle ECHINARD-CEYSSON**

Avec l'aimable autorisation de Madame Lily ESTEVE, petite-fille de Philomène Léonie TEYSSIER.

# Paléographie

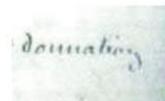


Robert CHENIVESSE

Voici la suite de la liste des titres des principaux actes que l'on peut trouver dans les registres des notaires.

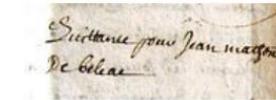
## Donation

Le plus souvent, la donation était faite entre membres d'une même famille, mais aussi, pour des services rendus (maladie, vieillesse...) Elle peut être « entre vifs » ou « à cause de mort » et dans ce cas, elle s'apparente alors à un testament.



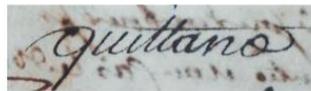
## Quittance

Reconnaissance de réception d'une somme, d'une dot... Acte important car elle donne souvent les filiations, liens parentaux, et les dates d'anciens actes (mariage).



## Obligation

Elle correspond à une reconnaissance de dette, somme ou bien, et indique le montant et les modalités de remboursement. On trouve souvent le terme « oblige » (formule abrégée).



## Accord et transaction

Souvent établi lors d'un différend sur des successions, dots... Ces actes rappellent l'origine du conflit, les dates des précédents actes, le nom des notaires qui les ont enregistrés, et de très riches informations sur les liens familiaux.



## Convention

## Achat

On le trouve sous l'ancienne écriture « achant » ou « achat ».



## Vente, Vente de fruits

Il s'agit de la vente d'un bien immeuble, mais aussi de récoltes de fruits, d'animaux, etc.

## Echange

On le trouve sous l'ancienne écriture « eschange ».

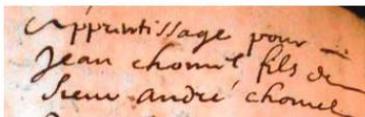
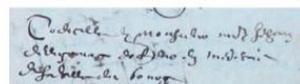
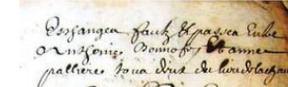
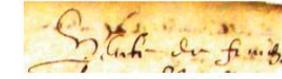


## Codicille

Il vient rectifier un précédent testament (oubli, correction du montant d'un leg...).

## Apprentissage

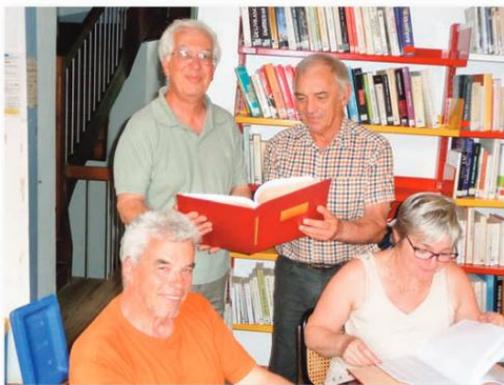
Cet acte explique les conventions entre le patron et la famille de l'apprenti (métier, durée, coût...)



Après avoir vu les différents titres des principaux actes, nous verrons, dans le prochain numéro, le détail d'un acte.

## REMISE DE REGISTRES *par Freddy HOFFERT*

### SAINT - MICHEL - DE - CHABRILLANOUX



Joli petit village qui domine la vallée de l'Eyrieux sur sa rive gauche où, pour les amateurs de superbes panoramas, il est conseillé de prendre la route qui descend vers les Ollières et surtout de s'arrêter au balcon, aménagé par le Conseil Général, qui s'avance au-dessus du vide afin d'offrir une vue à couper le souffle sur cette magnifique vallée. Jacques Tavenard, Nathalie Maillet et moi-même, ce mardi 9 juin 2015 nous étions attendus à la Mairie pour la remise des 2 volumes réalisés par la SAGA sur l'état-civil Révolutionnaire de cette commune. Un petit comité composé de monsieur Jean-Daniel Balayn, monsieur et madame Daniel Chambonnet, et de mesdames Yvette Nodon (qui s'occupe du Temple), et Monique Pizette (la secrétaire) nous accueillait pour cette remise, tâche toujours aussi agréable pour nous bénévoles. Et cette sympathique réunion se poursuivait tardivement dans la soirée avec bien sûr, beaucoup de questions posées sur notre association et sur tout ce qu'elle fait pour les chercheurs

### GUILHERAND - GRANGES



Jeudi 18 Juin, Jean-Pierre Pattard et Henri Sévenier ont remis à Monsieur Daniel Blache, premier adjoint au Maire de la commune, et par ailleurs adhérent à la Saga, les registres de la période révolutionnaire de Guilhaud, en présence de Madame Christiane Bernard représentante de l'état civil . La réalisation de ces registres a été effectuée par Christiane Magnon, Nathalie Maillet, Freddy Hoffert, et la reliure par Hubert Dallard.

### SAINT - DÉSIRAT



Ce vendredi 26 juin 2015 et sous un soleil brûlant, Nathalie Maillet et moi-même étions dans le joli petit village de Saint-Désirat afin de faire la connaissance de monsieur Benoit Gauthier le nouveau et sympathique Maire, mais aussi pour lui remettre les 2 volumes réalisés par la SAGA sur l'état-civil Révolutionnaire de cette commune. Monsieur Jean-Pierre Linoier son 1<sup>er</sup> adjoint l'accompagnait, pour découvrir tout le travail souvent méconnu de notre association. Et bien sûr, comme la passion de nos bénévoles est toujours communicative, s'ensuivit une chaleureuse conversation sur nos travaux en cours et à venir, mais aussi sur Saint-Désirat, village de Potiers en d'autres temps, et qui n'est pas connu que pour sa cave Vinicole et son Musée de l'Alambic. Mais ceci est une autre histoire...

# MARIAGES HORS 07

Quand les Ardéchois se marient  
hors de leur département



Tous les relevés concernant cette rubrique doivent être adressés à :

Jean-Pierre PATTARD  
150 route du Serre des Fourches  
07210- St SYMPHORIEN sous CHOMERAC  
ou  
[jean-pierre.pattard@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.pattard@wanadoo.fr)

Ces mariages d'ardéchois proviennent de France GENWEB - Migranet- où vous pouvez consulter les détails des mariages à l'adresse : <http://www.francegenweb.org/~migranet/listed.php?dept=07>

- |            |  |            |  |
|------------|--|------------|--|
| 08.09.1719 | <b>FERRE Mathieu</b> , 26.                                       | 24.11.1680 | <b>GAY Claude</b> , Châteauroux 05                                   |
| 06.02.1725 | <b>ARMAND Marie</b> , Saint-Montan 07.                           |            | <b>RANC Marie</b> , Lachapelle-Graillouse (Moulin de Villeneuve) 07. |
|            | <b>REYNIER ou VEYRIER Claude</b> , Biliieu 38.                   | 25.10.1877 | <b>REYNAUD Lizé</b> , saint-Eusèbe 05.                               |
|            | <b>ROUMEGOUS Anne</b> , 07.                                      |            | <b>LARGIER Marie Noémie</b> , Lagorce 07.                            |
| 11.02.1794 | <b>COSTE Simon</b> , Saint-Privas 07.                            | 12.09.1885 | <b>GOUIRAN Daniel Anathase</b> , Gignac 13.                          |
|            | <b>DURAND Rose</b> , Beaulieu (Cabanne) 07.                      |            | <b>MONIER Marie</b> , Mercurool 07.                                  |
| 21.10.1797 | <b>DELIMPE Paul</b> , Barjac 30.                                 | 14.04.1797 | <b>BERARD Antoine</b> Chandolas 07.                                  |
|            | <b>THOULOZE Jeanne</b> , Beaulieu (Cabanne) 07.                  |            | <b>BERARD Marie Rose</b> , Montclus 30.                              |
| 09.02.1801 | <b>BRAHY Jacques</b> , Saint-Ambroix 30.                         | 17.07.1837 | <b>DEGEORGE François</b> , 63.                                       |
|            | <b>VERNEDE Victoire Adélaïde</b> , Beaulieu (Les Divols) 07.     |            | <b>VALLON Marie Antoinette</b> , Bourg-Argental 07.                  |
| 20.01.1801 | <b>JUSTAMON Jean Baptiste</b> , Saint-Gervais 30.                | 15.04.1828 | <b>BLATT Christoph Ludwig</b> , Zweibrücken (Allemagne).             |
|            | <b>THOULOZE Marie</b> , Beaulieu (Les Laurents) 07.              |            | <b>DECOLLAND Rose Anne</b> , Bourg-Saint-Andéol 07J                  |
| 09.08.1797 | <b>RAOUX Augustin</b> , Barjac (Mas Léotard) 30.                 | 09.05.1826 | <b>TEYSSIER Grégoire Jean Baptiste</b> , Bonnevaux 30.               |
|            | <b>BOUNNAURE Marie</b> , Beaulieu (Les Laurents) 07.             |            | <b>CASTAGNER Marie Rosalie</b> , Brahic 07.                          |
| 05.02.1793 | <b>PLATON André</b> , Saint-Victor-de-Malcap 30.                 | 12.07.1794 | <b>BRAISSE Jacques</b> , Freycenet-la-Cuche 43.                      |
|            | <b>ROUX Marie Rose</b> , Beaulieu (Mas de la Grange) 07.         |            | <b>BERARD Marianne</b> , Chandolas 07.                               |
| 03.02.1772 | <b>DEVILLE Etienne</b> , Saint-André-de-Roquepertuis 30.         | 30.04.1793 | <b>POMIER Alexis</b> , Saint-Michel 30.                              |
|            | <b>JULIEN Marie Anne</b> , Beaulieu (Mas de Pi-gière) 07.        |            | <b>PELLIER Marianne</b> Chandolas 07.                                |
| 25.10.1796 | <b>LABORIE Simon</b> , Saint-Privat-de-Champclos (Russargue) 30. | 17-09-1753 | <b>PEYRARD Joseph</b> , Entraigues 38.                               |
|            | <b>FAGE Marie</b> , Beaulieu (Pleux) 07.                         |            | <b>BOUQUET Anne</b> , Coucouron 07.                                  |
| 30.04.1793 | <b>SAUVAGE Joseph</b> , Barjac (Mas de Reboul) 30.               | 22.02.1841 | <b>MAZARS Joseph</b> , Rodez 12.                                     |
|            | <b>ANDRE Marie</b> , Beaulieu (Pleux) 07.                        |            | <b>LARGIER Rosalie</b> , Montpezat-sous-Bauzon 07.                   |
| 15.10.1771 | <b>RIGAUD Jacques</b> , Saint-Michel-de-Dèze 48.                 | 09.09.1886 | <b>BERNARD Etienne Xavier</b> , Cumier 26.                           |
|            | <b>FUSTIER Catherine</b> , Beaulieu 07.                          |            | <b>ESTEOULE Marie Sophie</b> , Pranles 07.                           |
| 24.09.1793 | <b>DUSSARGUES François</b> , Beaulieu (Pleux) 07..               | 14.05.1883 | <b>ABRIGEON Jean</b> , Saint-Etienne-de-Lugdars 07.                  |
|            | <b>DUMAS de Saint-MARTIN Marie</b> , Bouc (Portelères) 13.       |            | <b>BOURGET Marie</b> , Réville 50.                                   |
| 25.06.1754 | <b>LAMOTTE (De) Nicolas</b> , Saint-Quentin 02.                  | 14.11.1747 | <b>RAISONNIER Etienne</b> , Pouilly-sur-Loire 58.                    |
|            | <b>MARQUET Elisabeth</b> , Flaviac 07.                           |            | <b>JOUVE Marguerite</b> , Saint-Agrève 07.                           |
| 03.07.1714 | <b>PICHENOT Nicolas</b> , Montbard 21.                           | 17.02.1796 | <b>CHABERT André</b> , Bourg-Saint-Andéol 07.                        |
|            | <b>MAGINET ? Jeanne</b> , Gilhoc 07.                             |            | <b>BOURDET Denise</b> , Saint-Martin-des-Olmes 63.                   |
| 06.05.1704 | <b>FABRE Antoine</b> Chirac 48.                                  | 11.02.1724 | <b>ARTIGE Michel</b> , Le Plan ? (diocèse de Limoge).                |
|            | <b>FABRE Louise</b> , Joyeuse 07.                                |            | <b>PERRIER Marie</b> , Saint-Michel-de-Boulogne 07.                  |
| 26.11.1852 | <b>CLAUSTRE Antoine</b> , Bertignac 63.                          | 22.10.1862 | <b>ARNAUD Jean Louis</b> , saint-Vincent-de-bar-rès 07.              |
|            | <b>LAFFONT Marie Victoire</b> , Labégude 07.                     |            | <b>BESSION Marie thérèse</b> , saint-Voy 43.                         |
|            |  | 23.09.1845 | <b>BLAY Eugène</b> , Châteauneuf-sur-Isère 26.                       |

- 16.01.1798 **BERARD Joseph**, Chandolas (maison Neuve) 07.  
**RABIER Antoinette**, Uzès 30.  
 10.02.1784 **REYNIER Thomas**, Urville 88.  
**ARNICHAND Rose**, Viviers 07.  
 20.08.1856 **BONFILS Laurent**, Orange 84.  
**HAZEL Philomène Athalie**, Viviers 07.  
 13.08.1827 **FER Joseph**, Les-Granges-Gontardes 26.  
**SERRE Madeleine Delphine**, Viviers 07.
- 14.10.1874 **MANSELON Paul Alexis**, Grignan 26.  
**MOYRENC Sabine Joséphine**, Viviers 07.  
 06.08.1887 **FERT Victor François**, Pierrelatte 26.  
**MARTIN Françoise Virgine**, Bourg-Saint-Andéol 07.  
 26.01.1892 **FERT Baptiste Louis**, Roussas 26.  
**CHAULIAC Angélique Marie**, Gras 07.  
 10.02.1900 **FERT Victor François**, Pierrelatte 26.  
**CEYSSON Victorine Claire**, Bourg-Saint-Andéol 07.

Contributeurs : ARMAND-FOGUES Angélique, BLANC Maryline, Bonfils Monique, BONNET Philippe, CAUBET-BACHEM Erika, CHAMPANHET F, DEGEORGE Fred, DUGUÉ Christian, ESTEVEZ Michèle, FLEUR, FRACHET Philippe, IZRAR-BLAIN Odile, LAMONTHESIE Catherine, LARGIER Gérard, LOUSTALOT-GIBERT Marie, MAURICE Anne Marie, MOISAND Geneviève, PEYRONNARD Christiane, RAISONNIER Alain, ROLLAND Laurence

L'association Mémoires de Saint Cyr s'associe aux Anciens Combattants du village pour organiser un week-end de mémoire autour du premier conflit mondial.

A cette occasion, l'exposition Fragments d'histoire(s), L'Ardèche dans la Grande Guerre que de nombreux visiteurs ont pu admirer dans la salle d'exposition des Archives Départementales de l'Ardèche à Privas sera présentée à Saint-Cyr, dans la salle des muriers les 17 et 18 Octobre prochains. Une exposition de l'ONAC présentera également la Grande guerre.

Les bénévoles ont également fait des recherches sur les différents soldats originaires de Saint-Cyr. Une généalogie succincte de chacun des 124 hommes du village qui sont partis sur le front sera présentée lors de cette exposition.

Dominique Viavant qui a retracé l'histoire d'une famille ardéchoise de Villevoacance dans un film à partir de courriers de poilus présentera samedi et dimanche son premier film consacré à la vie avant 1914 et l'entrée dans la guerre.

Elle présentera également pour la première fois la suite de cette histoire avec le film retraçant la vie de cette famille ardéchoise en 1915, quand la guerre de position s'est installée. Un débat avec Dominique Viavant est prévu le dimanche à 11h30, à l'issue de la projection du film consacré à 1914.

**Saint-Cyr**  
 Salle des Muriers  
 17 & 18 Octobre 2015

**Souvenons-nous de la Grande Guerre**

Exposition des Archives départementales de l'Ardèche  
 « Fragments d'histoire(s), L'Ardèche dans la Grande Guerre »

Exposition de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants)  
 « La Grande Guerre »

Recherches sur les soldats originaires de Saint-Cyr  
 Exposition d'objets du premier conflit mondial

**Samedi 17 Octobre**  
 11h00 Vernissage en présence de la chorale « Annonay 14-18 »  
 12h30 Casse-Croute  
 14h00 Film « Une famille ardéchoise dans la tourmente – 1914 » par Dominique Viavant  
 15h30 Film « Une famille ardéchoise dans la tourmente – 1915 » par Dominique Viavant

**Dimanche 18 Octobre**  
 10h30 Film « Une famille ardéchoise dans la tourmente – 1914 » par Dominique Viavant  
 15h30 Film « Une famille ardéchoise dans la tourmente – 1915 » par Dominique Viavant

Journées Co-organisées par les Anciens Combattants de Saint Cyr et l'Association Mémoires de Saint Cyr

Jean-Marc JANIN



## QUESTIONS

### GENERALES

#### 15/03/001 - Emigrés Algérie

Recherche tous renseignements et anecdotes sur les familles Ardéchoises qui ont émigré en Algérie au 19<sup>ème</sup> siècle et au tout début du 20<sup>ème</sup>.

*Alain CHARMASSON@*

### FAMILLES

#### 15/03/101 - CREMIEU/POULENARD

Rech. Rég. Préaux Toutes informations sur Ysabeau POULENARD y°16-10-1640 y+ 13-06-1673 x ? Pierre CREMILLIEU, fa de Pierre d'où

Jean y°10-10-1656 yx10-06-1687 à Marie BERNARD °Vaudevant

Michel y°26-10-1658 yx 01-02-1717 à Suzanne FANGET

Catherine °06-06-1661

Marie +03-06-1664

Michel °03-05-1667

*Patricia POULENARD*

#### 15/03/102 - THIVILLER / SABATIER

Recherche région Saint Sauveur en Rue (42) toutes informations sur Just THIVILLER ° le 25/07/1521 et Bartholomée SABATIER x 15/07/1541 à Saint Sauveur en Rue (42).

*Jean Claude CORTAY@*

#### 15/03/103 - ARNAUD / BIARD

Recherche région La Seyne (04) toutes informations sur le couple Jean ARNAUD et Magdeleine BIARD.

*Jean Claude CORTAY@*

#### 15/03/104 - BERTAIL / MOULIN

Recherche région Saint Genest Malifaux et Bourg Argental (42) toutes informations sur le couple Claude BERTAIL ° le 16/09/1584 à Saint Genest Malifaux + 19/06/1640 à Bourg Argental.

*Jean Claude CORTAY@*

#### 15/03/105 - BERNARD / TOURT

Recherche région Rochebrune (05) toutes informations sur le couple Claude BERNARD x 19/06/1628 à Rochebrune avec Marie TOURT.

*Jean Claude CORTAY@*

#### 15/03/106 - JUNET / MOULIN

Recherche région Le Chambon sur Lignon

(43) toutes informations sur le couple Alexandre JUNET x Judith Moulin ° 1595.

*Jean Claude CORTAY@*

#### 15/03/107 - DURAND/DUMAS

Rech. rég. Malbosc, o, x et asc., ca 1650, du couple François DURAND x ca 1675 avec Suzanne DUMAS, d'où Anthoine ( ou Anthoinette ) DURAND cm 30.04.1697 avec Jean RIVIÈRE.

*Christian MOULINE @*

#### 15/03/108 - BRUN/THOME

Rech. région de Malbosc, o et asc., ca 1645, de Catherine BRUN x en 1667 avec Jean THOME de Nojaret, Bonnevaux, Gard, d'où Jean Baptiste THOME cm 19.02.1695 avec Marie COUSIN.

*Christian MOULINE @*

#### 15/03/109 - COUSIN/COSTE

Rech. région de Malbosc, o et asc., ca 1650, du couple Pierre COUSIN x 30.04.1677 Malbosc avec Catherine COSTE, d'où Marie COUSIN cm 19.02.1695 avec Jean Baptiste THOME.

*Christian MOULINE @*

#### 15/03/110 - GUIGON/DOULMET

Rech région St Priest (07) cm , x , asc Estienne GUIGON à Marguerite DOULMET d'où 1 fa y ° le 30.01.1684.

*Gisèle Le DEVEDEC@*

#### 15/03/111 - GIRAUD/AULANET

Rech région St Agrève (07) ° , + , asc Jacques GARAUD fs de Jean et ? x à Antoinette AULANET ( AULAGNIE ) le 26.11.1695 à St Etienne de Serre (07).

*Gisèle Le DEVEDEC@*

#### 15/03/112 - AULANET/CLAUSELLE

Rech région St Martial (07) ° , X , + , François AULANET et Jeanne CLAUSELLE leur fa Antoinete X le 26.11.1695 à St Etienne du Serre (07).

*Gisèle Le DEVEDEC@*

#### 15/03/116 - BESSON/GREL

Rech région Pranches (07) ou env , ° , X , + , et asc Pierre BESSON à Jeanne GREL d, où 1 fs Jacques ° ca 1694.

*Gisèle Le DEVEDEC@*

#### 15/03/117 - ALLEGRE/MOUNIER

Rech région Pranches (07) ° ca 1710 , asc , Jean Jacques ALLEGRE X Anne MOUNIER le 18.08.1739 à Ajoux (07) ; 1 fa Louise ° le 08.06.1742 à Creysseilles (07).

*Gisèle Le DEVEDEC@*

#### 15/03/118 - BADIOU/LIOTARD

Rech rég. Issarlès, Monestier (43) x ou cm ca 1580-1600 Michel BADIOU à Louise LIOTARD.

*Paul VERDIER*

#### IMBERT/CHARREYRE

Rech rég. Coucouron, cm, Jean IMBERT yx 19-02-1628 à Marie CHARREYRE.

*Paul VERDIER*

#### 15/03/120 - HEBRARD/POMIER

Rech rég. Coucouron, St Arcons-de-Barges (43) x ou cm av 1662 Blaise HEBRARD à Jeanne POMIER.

*Paul IVERDIER*

#### 15/03/121 - MICHEL/POMIER

Rech rég. Coucouron, St Arcons-de-Barges (43) x ou cm ca 1600-1610 Antoinette MICHEL à Antoinette POMIER.

*Paul VERDIER*

#### 15/03/122 - ROCHETTE/SUREL

Rech rég. Cros-de-Géorand x ou cm ca 1600-1610 Claude ROCHETTE à Clauda SUREL.

*Paul VERDIER*

#### 15/03/123 - RIOU/RAVEL

Rech rég. Arlebosc, Colombier-le-Vieux, toutes infos, ° , + , sur Jean RIOU fils de Mathieu et Louise BILHON x 22-04-1687 Arlebosc à Magdeleine POULENARD fa de Pierre et Jeanne BERNARD (yx2 21-02-1739 à Mathieu RAVEL fs d'Isaac et de Judith FLO de Colombier-le-Vieux.

*Patricia POULENARD*

#### 15/03/124 - POULENARD/RAVEL

Rech rég. Arlebosc, Colombier-le-Vieux, toutes infos, ° , + , sur le couple Marie Magdeleine POULENARD fa de Jacques et catherine BARBES x20-02-1691 Alebosc à Etienne RAVEL fs d'Isaac et de Judith FLO de Colombier-le-Vieux..

*Patricia POULENARD*

#### 15/03/124 - POULENARD/RAVEL

Rech rég. Arlebosc, Colombier-le-Vieux, toutes infos, ° , + , sur le couple Marie Magdeleine POULENARD fa de Jacques et catherine BARBES x20-02-1691 Alebosc à Etienne RAVEL fs d'Isaac et de Judith FLO de Colombier-le-Vieux..

*Patricia POULENARD*

#### Errata dans le numéro 74 :

**15/02/108**, Maleval n'est pas à St-Martial, peut-être à St-Martin-de-Valamas ou St-Jean-Roure ?

**15/02/112**, lire ROUVIER/BERNARDIN au lieu de (LAS)COMBE/CLAVEL.

## REPONSES

### FAMILLES

Réponses trouvées avec GENEANET ATTENTION ! Vérifier les dates.

**15/02/102 TEYSSIER/MOULIN** André TEYSSIER x Rose MOULIN (+18-01-1847 Le Béage) dont :

- Jean Pierre TEYSSIER x 29-01-1840 Le Béage à Victoire FAURE °1816.
- Jean Pierre TEYSSIER °1808 +1879 x 02-12-1857 Le Béage à Clotilde GI-RAUD °1832
- Jeanne Marie TEYSSIER °1821+1882 x 25-01-1843 Le Béage à Jean François Régis MICHEL °1817.
- Rosalie TEYSSIER ° 1824 x 04-03-1851 Le Béage à Régis REDON °1803.
- Régis TEYSSIER °1826.
- André TEYSSIER °1827 +1856.
- Sophie TEYSSIER °1829.
- Claude Casimir TEYSSIER °1831.
- Ursule TEYSSIER °1834.
- Sophie TEYSSIER °1836.
- Calixte TEYSSIER °1838.
- Séraphin TEYSSIER °1840.
- Marie Félicité TEYSSIER °1842.
- Etienne CHANABERT °1775.
- Jean Louis CHANABERT °1776 +1852.
- Jean Pierre CHANABERT °1778.
- Alexis CHANABERT °1779.
- Marie CHANABERT °1781.
- Jacques CHENEVERT °1786.
- Jean-François CHENEVERT °1787.
- Marie CHENEVERT °1789.
- Marie Rose CHANABERT °1792.
- Catherine CHANABERT °1794.
- Magdeleine CHANABERT °1797.
- Frères et sœurs :
- Pierre CHANABERT °1735 +1735
- Jean-Pierre CHANABERT °1736 +1743.
- Damien CHANABERT °1740.
- Louis CHANABERT °1742
- Anne CHANABERT °1745
- Marie POULENARD °1697.
- Marie POULENARD °1700.
- André POULENARD °1702.
- Jean POULENARD °1705.
- Jean-François POULENARD °1707.
- Mathieu POULENARD °1661+1733 yx 27-01-1693 à Agathe VALETTE +1730.
- Catherine POULENARD ° 1662 yx 29 -04-1681 à Mathieu FRACHISSE.
- Jeanne POULENARD °1664 x à Jean CLOZEL.
- Pierre POULENARD °1666.
- Marguerite POULENARD °1667 +/1721 yx 30-08-1689 à Jean l'aîné BERNARD °1661 °1721.
- Etienne POULENARD °1670 +1687
- Louise POULENARD °1672 +1687.
- Isabeau POULENARD °1674 +1730 yx 14-01-1698 à Antoine COMBEYS °1674.
- Claude POULENARD °1675.
- Jean-Jacques POULENARD °1675.
- Marie-Magdeleine POULENARD °1676.
- Christophe POULENARD °1679 yx 22-01-1697 à Jeanne CAILLET.
- Christophe POULENARD ° 1679 yx 26-11-1699, à Marie DUVER ?

**15/02/114 POULENARD / PANAYE**

- Christophe POULENARD °13-02-1635 Saint-Félicien (Vaudevant) y+09-10-1713 xyx21-11-1660 à Suzanne CAILLET °11-05-1637 (Théolier) y°21-06-1697 juin 1697 d'où
- Antoine POULENARD y°14-02-1669 x1695 à Anne PANAYE dont
- Pierre POULENARD °1696.

**15/03/002 - Je suis membre de L'Association " Mémoires de Rosières" , dont le président est Mr Jacques GUIHAUMON.**

*J'ai fait des recherches sur le hameau : "Les CHAUTARDS" ( à Balbiac ), d'où il apparaît un ancien bâtiment fortifié, et qui devait correspondre probablement être en la possession jadis d'une ancienne et puissante Famille établit en ce lieu , appelée CHAUTARD. Je lance donc un appel à tous ceux qui pourrait détenir des documents ( Généalogie , actes notariés, etc...) concernant cette Famille "CHAUTARD" du lieu de : "Balbiac" à Rosières 07260.*

*Vous avez compris ce je lance " la bouteille à la mer" pour des recherches plus complètes , et retracer l'histoire de ce hameau , fondé semble-t-il par cette puissante "Famille" .*

**Georges REYNAUD@**

## Changement de Vice-président

A la suite de la démission de ses fonctions de Vice-président de la SAGA, M. Jean-Pierre PATTARD a été remplacé par M. Patrice GUERIN membre du Conseil d'Administration. Cette décision a été prise par le Conseil d'Administration du 5 juin 2015 avec prise d'effet immédiate.

M. Jean Pierre PATTARD reste membre du Conseil d'Administration.  
Le Conseil d'Administration de la SAGA et tous ses membres remercient sincèrement M. Jean Pierre PATTARD pour tout le travail accompli, et adresse ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à Patrice GUERIN pour ces nouvelles fonctions.



Les congressistes sont accueillis par Régine et Emile VALIER, ainsi que Jean-Pierre PATTARD et Nathalie MAILLET. Il leur est ensuite offert café et croissants.

En même temps, les divers stands sont mis en place par les associations de généalogie invitées.

A dix heures, Henri SEVENIER, Président de la SAGA, ouvre le 23<sup>ème</sup> congrès de la SAGA, qui a lieu à Chanéac, commune en pays des Boutières, et accueille les congressistes et les diverses personnes invitées et intervenantes :

- M. Didier ROCHETTE, Maire de Chanéac.
- M. Henri MICHEL, membre du Foyer Rural de Chanéac.
- M. Georges VIGNAL, pour l'histoire de Chanéac.
- M. Roger DUGUA, de l'association des Amis de Rochebonne et des Boutières .
- M. BOYER de l'Association Vivarais-Lignon.
- Mme Corinne PORTE, Directrice des Archives départementales de l'Ardèche.

Les représentants des associations :

- le CGDP (Cercle Généalogique de la Drôme Provencale) : Monsieur Guy VENTURINI, Président.
- l'AGL (Association Généalogique de la Loire) : Monsieur Henri JUILLARD, Président.
- le CGRP (Cercle Généalogique du Romanais et Péageois et de la Drôme des Collines) : Monsieur Jean-Louis COSTE, Co-Président.
- Vivelay : Monsieur Daniel BLACHE.

Sont excusés :

- M. Hervé SAULIGNAC, Président du Conseil départemental (représenté par Madame Corinne PORTE, directrice des Archives départementales de l'Ardèche.
- M. Jacques CHABAL, Présidente de Val Eyrieux.
- M. Maurice WEISS, Vice-Président du Conseil départemental.
- M. Pascal BAILLY, Maire de Saint-Clément.
- M. Jean-Louis REYNAUD, Maire de la Chapelle-sous-Chanéac.
- M. Benoit Charenton, Directeur des Archives départementales de la Drôme.
- M. Pierre LADET, Président de MATP (Mémoire d'Ardèche et Temps Présent).
- Mme Chantal GENSEL, Présidente du CGDA (Cercle Généalogique Drôme Association).
- M. Fernand LAVILLE, Président de l'AGSA (Association

Généalogique Sud Ardèche).

Une pensée particulière est adressée à Marc et Odette AUSTRAND et Fernand et Marie-Antoinette PEREYRON, non présents. Ensuite il passe la parole aux divers intervenants :

**Monsieur Didier ROCHETTE, Maire de Chanéac**

Présente sa commune située au cœur des Hautes-Boutières, qui s'étale sur un dénivelé allant de 500 à 1200 mètres d'altitude et qui compte actuellement 280 habitants. Il est un successeur de Monsieur Georges CURINIER, Maire pendant 24 ans, à l'origine de la construction de la salle des fêtes. La commune possède un Foyer rural très dynamique pour le village.

**Henri SEVENIER**

Le remercie pour son accueil, son aide pour l'organisation du congrès, la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes et l'apéritif offert à l'assemblée.

**Monsieur Henri MICHEL, du Foyer rural de Chanéac**

Expose que le Foyer rural créé en 1984 succède à l'association *Les Amis de Chanéac* et organise diverses manifestations au cours de l'année :

- Création de sentiers de randonnées avec organisation de 8 circuits et l'édition d'un topoguide.
- Réhabilitation de trois fours pour la cuisson de pain et caillettes.
- Participation à la course cycliste « L'Ardéchoise » pour animer le village.
- Bibliothèque avec des expositions.
- Circuit des cabanes sur 4 kilomètres en 2 heures organisé à l'origine pour les enfants et complété par un circuit d'interprétation sur la faune et la flore.
- Organisation de 3 circuits autour des fours dans le cadre du printemps des randonnées.
- Participation aux Journées du Patrimoine.
- Organisation d'une exposition dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18 et édification d'un monument aux morts.

**Monsieur CHARBONNIER**

Présente un diaporama sur l'exposition organisée dans la commune en 2014 dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18 sous le titre « contribution d'une petite commune ardéchoise à la Grande Guerre ». Elle concernait les classes mobilisables entre 1887 et 1902. Après une étude sur les recensements et les fiches de matricules, il a été déterminé que 436 personnes avaient été appelées et 353 étaient mobilisées



et 55 étaient mortes pour la France. Cette exposition s'est conclue par l'inauguration du monument aux morts édifié à l'entrée du cimetière pour les gens nés ou habitants de Chanéac et complétant la plaque des personnes mortes située dans l'église.

### Monsieur Georges VIGNAL, historien

Auteur d'un livre « Les seigneurs de Chambarlhac », et participant à l'élaboration des « Cahiers du Mézenc », rappelle l'histoire des seigneurs de Chambarlhac, une grande famille originaire de Haute-Loire, avec la construction d'un château en 1014, sa transmission à Guillaume de Poitiers en 1284, les guerres de religion qui voient la destruction du château, le triple meurtre d'un seigneur avec son frère et son valet, jusqu'à la destitution du curé en 1792.

Il a notamment fait ses recherches à travers des documents particulièrement connus des généalogistes avec la création des estimés en 1464, l'établissement du compoix en 1614 et de la capitation en 1695.

### Monsieur Roger DUGUA

Membre de l'Association « Les Amis de Rochebonne et des Boutières », historien et membre du « Comité d'études et de recherches des Boutières », évoque la topographie de cette région dont la partie centrale est la vallée de l'Eyrieux, peu peuplée car très boisée, dont les terrains sont aménagés en terrasses appelées chambas. On y retrouve des usines de moulinage au bord de la rivière, des plantations d'arbres fruitiers et de vignes.

La petite ville du Cheylard est la capitale des Boutières située au confluent de deux rivières « la Dorne » et « l'Eyrieux » ; elle a vu l'installation de la société Chomarar pour ses activités dans le textile. Cette région est aussi appelée « la vallée du bijou » avec les ateliers GL du Cheylard, la société MSR Bijoux implantée à Limis près de Saint-Martin-de-Valamas.

Sur la route qui suit l'Eyrieux, entre le Cheylard et Saint-Martin-de-Valamas, dominent les vestiges du château de Rochebonne qui semble exister depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, avec au lointain la vue sur le Meyzenc et le Mont Gerbier de Jonc. Une association a été créée en 1980 pour sa restauration.

### Monsieur Alain AMSELLEM

Donne quelques informations sur le site du Chier, situé sur la commune de Borée, et objet d'une visite organisée cet après-midi. Serge et Fabienne Boyër, sculpteurs, ont installé en 2008 sur un terrain, 70 pierres au milieu d'un cercle de 80 mètres de

diamètre, et y ont gravé divers dessins et diverses inscriptions.

### Madame Corinne PORTE, Directrice des Archives départementales de l'Ardèche

Fait le point sur les services et activités des Archives :

- Données nominatives mises en ligne  
La dernière décennie de l'état-civil 1802-1902 a été mise en ligne. La mise en ligne de la période révolutionnaire de 1793 à 1801 est en cours : il reste encore 28 communes, soit 15 pour le secteur nord, 1 pour le secteur centre et 12 pour le secteur sud. Ainsi à la fin de l'année 2016, l'état-civil sera en ligne depuis la période révolutionnaire jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.
- Travail sur les actes des notaires  
La SAGA a transmis aux Archives 300 registres numérisés : on pourra rechercher par lieu, nom du notaire, typologie du document, date, ou mélanger tous ces critères et trouver plus tard les images de ces actes.  
2860 registres ont été numérisés sur les 26.000 conservés.
- Documents hypothécaires mis en ligne  
En 2015 et 2016 seront mises en ligne les tables alphabétiques des conservations des hypothèques et les actes seront consultables aux Archives départementales.
- Numérisation des registres des immatriculations de véhicules avant 1950.
- Indexation des fiches de matricules des soldats de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.  
Elle sera en ligne à partir du mois de septembre.
- Intégration du grand mémorial numérique.  
Ce site agrège l'ensemble des sites des Archives départementales qui ont mis en ligne leurs fiches et permettront de faire des recherches dans d'autres départements.
- Soirée Centenaire de la Grande Guerre :  
Elle aura lieu aux Archives départementales le 17 septembre 2015 à 18 heures et est organisée pour rendre hommage aux Ardéchois qui se sont mobilisés dans le cadre de la grande collecte de documents personnels en vue de leur numérisation. 200 contributeurs se sont présentés en 2013-2014. Cela constitue une collection mémorielle très riche et qui permet d'avoir un point de vue privé sur le conflit et un éclairage sur la nation en guerre. Elle rappelle notamment que Céline CURINIER figure dans les premiers collecteurs pour des témoignages écrits et oraux.
- 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du territoire

En collaboration avec l'Office national des anciens combattants et le Musée de la Résistance et de la déportation au Teil, une double exposition est organisée aux Archives départementales du 29 juin au 09 octobre 2015 sur les phases de la libération du département et sur les dessins d'un artiste résistant Robert PETIT-LORRAINE.

Une conférence aura lieu aux Archives départementales le 24 septembre 2015 à 18 heures 30.

- 110<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat;
- Un spectacle sur la laïcité est organisé la veille du centenaire, soit le 8 décembre 2015, à 18 heures 30;
- Elle félicite le Foyer rural de Chanéac pour son travail sur

**Henri SEVENIER**

Lance un appel pour la récupération de documents anciens tels que des minutiers de notaires, ou autres, auprès de personnes privées qui peuvent en avoir la possession.

A ce sujet, Madame PORTE souligne que les Archives départementales surveillent les ventes d'archives publiques par les commissaires priseurs ou sur le site Internet d'EBay pour en faire éventuellement l'acquisition.

**Henri SEVENIER**

Donne des informations diverses :

- Changement dans le bureau de l'association :  
Lors de la réunion du conseil d'administration du 23 juin 2015, Jean-Pierre PATTARD a émis le souhait de ne pas



la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre.

- Elle répond à une question sur les registres de catholicité dont la numérisation a fait l'objet d'une convention avec l'Evêché et qui seront mentionnés à part, compte tenu de l'autorisation exceptionnelle de l'Evêque de Viviers. Ces registres permettent de compléter l'état civil de la période révolutionnaire.

**Henri SEVENIER**

Remercie Madame PORTE pour sa présence au congrès malgré son emploi du temps très chargé, les excellentes relations qu'elle entretient avec l'association et sa disponibilité. Il remercie également l'ensemble du personnel des Archives départementales pour la qualité de leur accueil et l'aide apporté tant aux adhérents qu'aux bénévoles.

renouveler sa vice-présidence, et a été remplacé par Patrice GUERIN. Il remercie Jean-Pierre PATTARD pour tout le travail qu'il a effectué durant toutes ces années pour l'association.

- Travail de numérisation et d'indexation des registres de l'état -civil de la période révolutionnaire.  
Ce travail devrait être terminé au plus tard au début de l'année 2016. 16 nouvelles communes viennent d'être mises en ligne sur le site des Archives. Des volontaires seraient bienvenus pour les registres d'Annonay.
- Opération notaires :  
Ce travail est accompli avec la collaboration toujours active de l'association Vivelay. A ce jour, plus de 2.700 registres sont terminés et la totalité des registres de 216 notaires, soit 1.600 registres. L'indexation de ces regis-

tres, pour les contrats de mariage, testaments et donations, est consultable sur le site de Heredis-online et prochainement sur le site des Archives départementales

- Numérisation et indexation des registres de catholicité de la période révolutionnaire.

Elle s'intensifiera au début de l'année 2016.

- Participations de la SAGA aux Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre, aux forums des associations, aux forums locaux et régionaux, aux réunions d'initiation à la généalogie, notamment lors de la semaine bleue organisée par l'A.D.M.R de Val'Eyrieux.
- dépôt d'un dossier pour une mission par un volontaire en service civique, en faveur de l'association, devant faire

repas élaboré par Laurent VALLIER, traiteur local.

12 heures 10 : il clôture la première partie du congrès.

#### **Après-midi de 14 h 00 à 17 h 00**

##### **Visites :**

- Groupe 1 : visite guidée du four par Monsieur Henri MICHEL à Limis et visite guidée de l'atelier des bijoux par Monsieur Didier ROCHETTE à Limis.
- Groupe 2 : visite guidée du chier de Borée par Monsieur Alain AMSELLEM et visite guidée de l'exposition « médecine et sorcellerie » au musée de Borée par Monsieur MORILLON.

##### **En salle :**

- Exposition des travaux et des publications sur les stands



l'objet d'un agrément début septembre par la Direction Régionale JSCS.

- Permanences au local, pendant les congés d'Hubert DALLARD, des permanences seront assurées le mardi et le jeudi, de 13h 45 à 17h 15, du mardi 11 août au jeudi 25 août.

#### **Clôture par henri SEVENIER**

Il remercie les membres du Foyer rural, tous les intervenants, et l'équipe qui a participé à l'organisation du congrès, et notamment Céline CURINIER qui s'est impliquée pour la réalisation du congrès à Chanéac.

Après l'énoncé du programme de l'après-midi, il demande aux participants de se réunir pour la photo-souvenir du congrès, avant l'apéritif offert par la municipalité de Chanéac, et le

des associations .

- Démonstration du travail de relieur.
- Stand de la SAGA pour la vente de brochures, arbres généalogiques, CD des Patronymes Ardéchois et présentation des registres
- Atelier rencontres et échanges avec Jean-Pierre PAT-TARD
- Atelier d'initiation à la numérisation avec Jacques BER-GON.
- Distribution gratuite de boissons.

*Josianne CHAREYRE, Claire BRUYERE  
photos JD  
En couverture photo Robert CHENIVESSE*

# FAIRE DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES OU D'ÉTAT-CIVIL AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

On renverra d'abord sur le site du Ministère, à une adresse (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications/archives-diplomatiques-3512/faire-une-recherche-22463/article/etat-civil>) qui permet d'accéder à un sommaire ; celui-ci donne les adresses (postales et électroniques), des diverses institutions susceptibles de fournir des données d'état-civil, selon qu'il s'agit :

- des Français(es) né(e)s marié(e)s ou décédé(e)s à l'étranger,
- des Français(es) né(e)s marié(e)s ou décédé(e)s dans un pays anciennement sous souveraineté française, jusqu'à l'accession à l'indépendance, dans les années 50/60,
- des Français(es) né(e)s marié(e)s ou décédé(e)s dans les DOM-TOM,
- des personnes ayant acquis la nationalité française.

S'agissant des deux Centres d'Archives du Ministère des Affaires Étrangères, à la Courneuve (93) et à Nantes (44), on notera sobrement que l'accès en ligne à leurs ressources, bases de données est encore en projet. Il est toujours indispensable, soit de se déplacer, à Nantes ou à la Courneuve (ligne B du RER), en sachant ce que l'on cherche, pour y consulter microfilms ou documents papier, soit d'écrire avec un maximum d'indications sur le document recherché. Du point de vue des instruments de recherche, les archives du MAEDI connaissent encore du retard par rapport aux ANOM (Archives Nationales de l'Outre-Mer), ou aux bases de données accessibles en ligne aux archives départementales du 07, du 43, ou du 63.

Le décret du 20 décembre 1792 qui détermine le « mode de constater l'état-civil des citoyens » est silencieux sur le cas des Français de l'étranger. L'article 48 (Livre I Titre II) du Code Civil, promulgué en 1804, a chargé les Consuls d'établir les Actes d'état-civil des Français de l'étranger. Est alors reconnue de facto aux agents diplomatiques et consulaires la qualité d'officier de l'état-civil. A l'instar de l'état-civil métropolitain, celui de l'étranger était tenu en double exemplaire, primata et, exemplaire de sécurité, le duplicata. Au terme de leur utilisation administrative, soit en principe après un délai de cent ans, les registres primata sont censés être conservés au Centre des archives diplomatiques de Nantes, tandis que les registres duplicata sont censés l'être au Centre des archives diplomatiques de La Courneuve. Les registres du XIXième ont pour la plupart été microfilmés, il y a environ vingt ou trente ans, tandis que les actes postérieurs ont, pour la plupart, été numérisés « au flux » par

le Service central d'état-civil. Ces registres sont en effet à la disposition du SCEC (Service central d'état-Civil). Ce grand service du Ministère des Affaires Étrangères (plus de 300 personnes) assure l'exploitation (pour les cent dernières années) de l'état-civil des Français de l'étranger, ainsi que la généralisation, année après année, des données d'état-civil, sous forme de remontées informatiques des postes (consulats, généraux ou non, chancelleries consulaires des ambassades). Le SCEC est-dit-on la plus grande mairie de France avec quelque quinze millions d'actes d'état-civil conservés. On notera ici que l'état-civil géré par les postes n'est pas, du point de vue qui intéresse le généalogiste, exhaustif : en effet, un évènement d'état-civil enregistré par les autorités locales (mariage, déclaration de naissance, etc.), et donc de plein droit en France, n'est connu de nos services que si les personnes à l'origine de l'acte le font (volontairement) transcrire au Consulat ! Dans les archives du MAEDI, il n'existe pas encore, pays par pays, de tables décennales nominatives.

La répartition des archives entre Nantes et Paris est complexe, ne serait-ce que pour des raisons logistiques historiques : en raison de la saturation des dépôts parisiens (avant la construction du Centre de la Courneuve inauguré le 3 septembre 2009) beaucoup d'archives administratives d'administration centrale avaient, depuis le début des années 60, été envoyées au Centre des archives diplomatiques de Nantes. Elles en sont revenues en 2010.

Les archives rapatriées des postes (ambassades, consulats, agences consulaires) le sont, en principe, à Nantes. Pays par pays, on trouve sous forme papier, en sommaire, le double des états de versement qui ont été effectués. Très concrètement, si l'on sait, par exemple, avoir eu un parent au Mexique au XIXième, ou au début du XXième, on peut retrouver, d'après l'état de versement, dans le « carton » du Consulat de France à Vera Cruz (vice-consulat de 1828 à 1834, puis Consulat jusqu'à la transformation en agence consulaire en 1934, les « Dossiers nominatifs des particuliers ». La série des « Actes de chancellerie et Actes notariés » (1834-1900), envoyés par les postes, celle des « Passeports », délivrés et non récupérés, avec les pièces justificatives pour leur établissement (1760-1867), l'inventaire nominatif des « Affaires de succession » (1817-1974) des Français décédés à l'étranger, etc...etc... sont pourtant conservés, aujourd'hui, à La Courneuve. Même si l'inventaire n'en est pas encore disponible en salles de lecture, les collections d'actes notariés se poursuivent bien après 1900 (fonds coté 15QO). Le fonds « Actes de chancellerie et Actes

notariés 1834-1900» est référencé sous la cote 430QO, la série « Chancellerie- passeports » l'est sous la cote 151QO, la série « Chancelleries-Successions-dossiers nominatifs (1817-1974) » l'est sous la cote 152QO.

On sait que les « Français de l'étranger » sont invités à s'immatriculer auprès des Consulats, ne serait-ce que pour pouvoir voter. Leurs dossiers individuels (composition de la famille, profession, adresse...), les mémoires de propositions de décorations dans nos Ordres Nationaux, les dossiers de mariage, les actes d'état civil dressés en mer (et repris par nos consulats « portuaires ») etc...etc.. représentent, eux aussi, une très belle matière, lorsque les postes les font « remonter » à Nantes. Mentionnons encore que, sous l'Ancien Régime, des « registres de catholicité » étaient également tenus par des chapelles catholiques soit près certaines de nos représentations et/ou en pays musulman. Enfin, le Cercle généalogique de l'Ouest ([genealogie@cgo44.org](mailto:genealogie@cgo44.org)), aujourd'hui Centre généalogique de Loire-Atlantique, a mis en ligne une partie des recherches conduites par ses bénévoles dans les archives diplomatiques de Nantes.

Avec les exceptions que l'on vient de dire, les archives qui sont conservées à Paris, sont, en principe, d'abord celles de l'Administration Centrale, archives diplomatiques au premier chef et au sens premier (correspondances, négociations, traités etc...). Certaines de ces archives « administratives » peuvent présenter un intérêt direct pour le généalogiste : pour un ancêtre diplomate, par exemple, les dossiers de la Direction de l'administration -dossiers individuels des carrières des agents-peuvent enrichir une recherche.

Sans souci d'exhaustivité, on citera ici, conservées également à Paris, d'autres archives d'intérêt directement «généalogique» : la série des Prisonniers de guerre et internés civil, après la guerre de 1914-1918, avec des listes

de nominatives de prisonniers (1914-1926) en Allemagne, Autriche-Hongrie etc... les « Dossiers nominatifs de la série Chancellerie » qui sont ceux des Français établis à l'étranger et en faveur desquels l'intervention des bureaux du Ministère s'est avérée nécessaire etc..

Pour le passé, il existe aussi un Etat (papier) nominatif des Français de l'étranger, : celui-ci a été réclamé aux postes consulaires tout au long du XIX<sup>ème</sup>. Il existe, enfin, un Fichier des Actes d'état-civil (début du XIX<sup>ème</sup> jusque 1891) : ce fonds a été porté, depuis ses fiches papier, sur une application informatique. Les deux sont encore inaccessibles à la consultation, mais aident les conservateurs à répondre à une partie des demandes formulées par courrier.

Le cas de l'état-civil dans les protectorats de Tunisie et du Maroc mériterait à lui seul un article.

En bref, au-delà des données d'état-civil brutes, détenues et gérées au flux par les services du Ministère des Affaires Etrangères du fait des compétences régaliennes qui lui sont dévolues, une riche matière, dispersée dans les dossiers du temps passé, est susceptible de fournir de la « chair » à la recherche qui porterait sur un aïeul, un parent qui a vécu à l'étranger. Le court article ci-dessus donne seulement une idée de la richesse et de la variété des sources possibles accessibles dans les confortables et accueillantes salles de lecture de Nantes et de La Courneuve. En charge d'une actualité internationale brûlante et sous contrainte budgétaire, le Ministère ne peut faire autant qu'il le souhaiterait pour la mise en valeur de ses richesses documentaires. Il est donc encore nécessaire, pour un temps, de se déplacer, à Nantes ou à Paris, pour identifier et exploiter ces richesses : on ne le regrettera pas.

**Jean-Paul VÉZIAN**

## REMISE DE REGISTRES *par Freddy HOFFERT*

### CHALENCON



Après Saint-Désirat le vendredi, ce lundi 29 juin 2015 nous trouvait, Nathalie Maillot et moi-même, dans le charmant village de caractère de Chalencon. Comme Saint-Michel-de-Chabrilanoux, ce joli petit village domine en balcon la vallée de l'Eyrieux sur sa rive gauche et rejoint cette rivière par une petite route toute en virages mais très belle. Ainsi en fin d'après-midi, nous y avons retrouvé Jacques Tavenard notre fidèle bénévole qui s'était occupé du travail en Mairie puis de la rédaction des tables de cette commune. Une importante délégation nous attendait, composée de monsieur Alain Sallier le Maire, de madame Eliane Eyraud, de messieurs Paul Dejour, Robert Lavis, Fabrice Hermier, et enfin d'Alain Massini le Pasteur. Ce sont donc 2 volumes réalisés par la SAGA sur l'état-civil 1793-An XI de Chalencon que nous avons eu le plaisir de remettre à cette sympathique délégation et, une nouvelle fois, la qualité du travail de notre association a été fort appréciée au vu des nombreuses questions qui nous ont été posées.

# Les Demoiselles de Saint-Cyr 1686-1793

par Fleury Vindri \*

Maison fondée en 1686, par Madame de Maintenon, née Françoise d'Aubigné, le 27 novembre 1635 à la prison de Niort, décédée le 15 avril 1719 à la maison royale de Saint-Louis, maison qui dura jusqu'à la Révolution.

Pensionnat chargé de l'éducation des jeunes filles nobles désargentées. Elle y reçoit la visite du Star Pierre le Grand.

Mme Maintenon, fille de Constant d'Aubigné et de Jeanne de Cardillac, fut mariée à Paul Scaron. Gouvernante des enfants naturels de Louis XIV, maîtresse du roi qu'elle épouse secrètement à 48 ans, le 9 octobre 1683.

## Pensionnaires du Vivarais

- **Anne Louise Madeleine de Badel**, née et baptisée le 19 avril 1751 à (Saint-Thomas) Privas [BMS 186-08 p35], fille d'Antoine de Badel, officier de cavalerie et commandant de Baix et de Catherine Vidal. PR le 23 octobre 1751, BS le 2 mai 1773, Dot le 23 avril 1774, Novice à Saint-Cyr (28 juin 1771) devant la comtesse de Provence (probablement Marie Antoinette d'Autriche 1755/1793, épouse de Louis XVI).
- **Gabrielle de Balazuc-Montréal**, née le 11, baptisée le 15 mars 1683 à Chomérac [BMS 066-1 p60], diocèse de Privas; fille de Jean de Balazuc (fils de Gaspard de Balazuc et de Marguerite de la Mure) et de Claudine de Hautvilar (fille de messire Olivier de Hautvillar et de dame de Maisonseule) - PR le 24 octobre 1694. Décède à Saint-Cyr le 8 février 1702 (mairie de Saint-Cyr).
- **Marie Clémence Césarine Helvienne de Fages**, née et ondoyée le 15 mai, baptisée le 12 juin 1775 à Roche- maure [BMS 191-5 p190], fille de Pierre François César de Fages et de Marie Madeleine Fargier. PR le 26 juillet 1782, entrée le 1<sup>er</sup> juin 1782 (Invent.), sortie le 10 octobre 1792 (Invent.). Maîtresse de pension (1805-1824), à Montpellier; elle y mourut sans alliance, le 24 août 1824.
- **Marie Charlotte Françoise Césarée de Fages-Vaumale**, née 17 juillet 1781, à Roche- maure [BMS 191-6 p39], son parrain fut le révérend Charles Lafond de Savine, évêque et comte de Viviers et sa marraine Marie Charlotte Françoise Césarée. Elle est la fille de Pierre François César de Fages, baron de Vaumale (coseigneur de Saint-Pons) et de Marie Madeleine du Fargier née en 1748 (fille unique, du lieu de Saint-Pons et habitante de Roche- maure, fille de Pierre coseigneur de Saint-Andéol-de-Berg et de Saint Pons et de Madeleine Clément Vincent). Entrée le 12 avril 1791 (Invent.), donna à la fabrique de Roche- maure le presbytère actuel. Fut mariée avant le 17 mai 1853, à Jean Penot (né le 17 mars 1772 à Meysse [BMS 157-3 p123], fils de Jean Antoine Penot et Thérèse Ducros; renseignements dus à l'amabilité de M. l'abbé Terrasse, curé de Roche- maure). Elle décède à Montpellier le 4 juin 1862 [acte N°607 déclarée par son fils Jean Henri Jules de Fages de Vaumale, 49 ans]
- **Adélaïde Paule Françoise de la Fare**, née et baptisée le 30 septembre 1753 à (Saint-Jean) Bessay (Vendée) [2E023/1 image 80], fille de Louis Joseph Dominique de la Fare et de Gabrielle Paule Henriette Gazeau. PR le 2 décembre 1762. BS le 6 juin 1773, Dot le 6 novembre 1773. Décède le 1<sup>er</sup> juin 1823 à Bollène (Vaucluse) [acte N°41]. Elle était la sœur de Mgr de la Fare, évêque de Nancy, agent de Louis XVIII, qui, sous la restauration, fut archevêque de Sens et Cardinal. Mlle de La Fare avait été admise, avant son mariage, dans le chapitre de chanoinesses des Dames-Comtesses de Largentière, au diocèse de Lyon, après avoir fait les preuves de noblesse exigées pour y être reçue, qui étaient de huit générations, tant du côté paternel que du côté maternel. Elle a laissé de courts mémoires, publiés par L. Sandret (Angers, 1884, pet. in-120 de xm-124 pages). Elle avait épousé (1781) Jean-François Prévost de la Boutetière, comte de la Boutelière et de Saint Mars, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans. Ils eurent un fils et deux filles.
- **Marie Angélique de Julien-Vinezac**, née le 21, baptisée le 22 mars 1732, à Vinezac (diocèse de Viviers) [BMS 343-2 p100], décède après 1785. Fille de Louis de Julien de Vinezac, capitaine à Dauphin Infanterie puis au régiment de Tavaannes et de Claudine Plantier (fille de Claude Plantier, bailli de Brion, juge de Saint-Martial, et de Marie Françoise Belin). PR le 6 septembre 1740, BS le 2 février 1752, Dot le 30 mai 1754, décède sans alliance (RV 1903).
- **Louise Françoise de Lestrance**, née et baptisée le 18 mai 1761 à Colombier-le-Vieux (diocèse de Viviers) [BMS 069-3 p50], fille de Louis de Lestrance, seigneur de Boze, garde du Corps du Roi et de Jeanne Pierette de la Lalor (fille d'un gentilhomme Irlandais, fidèle de Jacques de Stuart, roi d'Angleterre. Exilé en France en 1688). Filleule de Dom Augustin. PR le 1<sup>er</sup> juin 1771. Voyage le 17 décembre 1779. Elle rejoint les trappistes de Sembranches en 1796



sous le nom de «Marie de la Croix», à Soleure en 1808, à Carpentras en 1812 et à Brioude en 1826 ou elle décède le 22 août 1828[acte D89 ph96].

- **Marie-Rosalie de Piolenc**, née le 3, baptisée le 4 septembre 1731 à (Saint-Saturnin) Pont-Saint-Esprit (Gard) diocèse d'Uzès, fille de François de Piolenc, seigneur de Servas et de la Motte et de Constance Gabrielle Thérèse Chapius de Corgenon (fille de Philippe, seigneur de Corgenon, Servas et Trois Fontaines, chevalier d'honneur au Présidial du Bourg, premier syndic de la noblesse de la Province de Bresse et de dame Elisabeth de Sauzion de Rourière). PR le 3 septembre 1739, BS le 11 août 1751, Dot le 29 novembre 1752.

Elle épousa le 9 avril 1765 Louis-François de Balazuc, fils de Charles de Balazuc et de Anne Richarde du Parquet, seigneur de Lanas, capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre, chevalier de Saint-Louis. Elle décède à Chomérac le 20 avril 1815 (mairie de Chomérac)[acte 7<sup>e</sup> feuillet, ph7].

- **Eugénie Julie Urbaine d'Agrain**, née le 22, baptisée le 23 février 1775 à (Saint-Sauveur) Aix-en-Provence, fille de Jean Baptiste Charles d'Agrain, seigneur d'Eze et de Anne Séraphine Julie de Martiny de Saint-Jean (fille de Joseph Paul Augustin de Martiny de Saint-Jean et de Marie Barbe Thérèse de Fulques d'Oraison). PR le 16 mai 1782. Entrée le 25 mai 1782 (Invent.), sortie le 13 avril 1793 (Crécy). Elle décède sans alliance à Baggnols, le 14 mai 1849.
- **Antoinette de Royrand-Saint-Alban**, née le 5, au château de Rieux, baptisée le 6 octobre 1717 à Saint-Alban-d'Ay[BMS 205-1B p595] diocèse de Viviers, fille de Gabriel de Royrand, (fils de Jacques de Roirand) et de Marie Palerne (fille d'Antoine Palerne, de Saint-Chamond et de Marie Ursule Rousset). PR le 26 août 1728, BS le 1<sup>er</sup> octobre 1737. Dot le 2 janvier 1739. Religieuse.
- **Louise de Surville-Malleval**, née le 1<sup>er</sup> octobre 1677, baptisée le 11 novembre 1677 à Bourg-Saint-Andéol[BMS 042-5 p113], fille de François de Surville et de Charlotte de Solignac (fille de François de Solignac

et de Charlotte Guérin). PR le 17 janvier 1687.

Elle épousa le 3 mai 1701 Jean-Baptiste de Mercocoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Chambonnas ( fils de Jean de Mercocoyrol de Beaulieu et de Marie de Bichon) puis le 20 juillet 1719 Antoine de Chalendar-Lambras (Antoine de Chalendar avait été marié en 1 à Marie Anne de Vachier de la Molière + 1705, en 2 à Madeleine Taihand + 1717).

- **Marie-Rose Chantal-d'Allard**, née le 21, baptisée le 22 mars 1779 à Bourg-Saint-Andéol, fille de Louis Victoire d'Allard et de Marie Louise Rosalie Serres de Gras. PR le 3 novembre 1781. Entrée, selon M. Raoul d'Allard, le 7 ou 8 novembre 1781. Sortie. Décède le 12 juin 1864 à Metz [table décennale image 1] (renseignements fournis par MM. Paul de Faucher et Raoul d'Allard). Elle épousa le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), Louis de Pontbriand (né le 3 avril 1767 à Bollène, décédé le 14 septembre 1831 à Pierrelatte- [acte N°65 ph634], fils de François Laurent de Pontbriand et de Marie Madeleine de Castanier. à vérifier).

**Théodore PASCAL**

#### Abréviations :

*PR* : date des preuves ( bibliothèques nationales Fr 32.125 et sqq.) cette date fixe approximativement l'entrée des élèves à Saint-Cyr.

*BS* : Billet de sortie. Billet signé par l'élève, âgée de ou d'environ vingt ans, à sa sortie de Saint-Cyr (Arch. de Seine-et-Oise, fonds Saint-Cyr. D. 181 et sqq. passim).

*Crécy* : Billet de sortie, signé par Mme de Crécy, maîtresse de classes, lors de l'expulsion de 1792-93 (Arch. de Seine-et-Oise, série Q).

*Invent.* : Date d'entrée de l'élève, suivant l'inventaire des dernières Saint-Cyriennes (Arch. de Seine-et-Oise, fonds non classés. 903).

**Réf** : *Revue du Vivarais* 1903 par A. le Sourd.

**Image** : *Madame de Maintenon peinte par Pierre Mignard – Musée des Beaux-Arts de Niort.*

\* *Les demoiselles de Saint-Cyr (1686-1793) par Fleury Vindri sur Gallica* :



« Visite de Louis XIV à Saint Cyr » auteur Inconnu

# ENTRETIENS SAGA

**Nathalie HOFFERT-MAILLET**

*Nous poursuivons nos entretiens avec les membres de notre Conseil d'Administration. C'est Nathalie HOFFERT-MAILLET que nous vous présentons, dans ce Numéro.*



**HS :** *Nathalie, quelles sont tes origines ?*

**NHM :** Mes origines sont mi-ardéchoises. En effet côté paternel je suis moitié ardéchoise (Rochepaule) et moitié Haute-Savoiarde, et côté maternel je suis aussi moitié ardéchoise (Saint-Prix) et moitié Haute-Loire pour de ce que j'en connais. Je me revendique donc semi-ardéchoise.

Je suis native d'un village de la Drôme, Erôme, où j'ai passé mon enfance, puis pour les études ma famille s'est rapprochée de la ville de Tain l'Hermitage, puis les aléas de la vie on fait que nous avons basculé sur l'Ardèche.

**HS :** *Peux-tu nous parler de tes études, de ta profession ?*

**NHM :** Parcours un peu compliqué pour une enfant qui n'a commencé l'école qu'à 6 ans, car à l'époque l'école maternelle n'était pas encore ouverte. Malgré cela, grâce à l'Institution Religieuse, j'ai obtenu un Baccalauréat B Economie et Sociale avec un 15/20 dans cette matière, puis à la demande de mon père j'ai préparé un DEUG de droit à Valence. Les circonstances de l'époque ont fait que je n'ai pas pu le valider à la session de septembre, il me manquait quelques points.

Je suis arrivée sur le marché du travail en pleine période de chômage où il était difficile de faire sa place. J'ai donc fait beaucoup de petits boulots, et à l'époque je secondais en secrétariat mon père qui travaillait avec l'Asie, puis une proposition de secrétariat dans une station fruitière, le licenciement, et d'autres boulots de secrétariat dans une imprimerie, et dans une société qui installait des chauffages, jusqu'à l'opportunité, il y a 25 ans, de rentrer dans le plus grand Etablissement Médical qui soigne l'épilepsie.

**HS :** *Pourquoi et quand as-tu commencé à t'intéresser à la*

*généalogie ?*

**NHM :** C'est à cause de deux faits : le premier est l'interrogation auprès de ma famille sur nos origines et les réponses évanescentes, incertaines, inexactes. Aucun membre proche n'était capable de me donner des noms, des dates et des lieux. L'autre fait qui m'a poussé à m'intéresser à la généalogie, est une rencontre qu'à fait mon père un soir. Ce monsieur lorsqu'il a su son nom, lui a dit « Le gouvernement français est redevable envers votre nom en dédommagement du voyage de Monsieur LAFAYETTE ».

Je n'ai à ce jour jamais trouvé le lien entre mon nom patronymique et Lafayette, mais si quelqu'un a des informations ou des idées, je suis preneuse.

Avec ces faits, j'ai décidé d'en savoir plus sur mes origines et j'ai commencé mes recherches.

**HS :** *Tes recherches ont-elles été aisées ou difficiles ?*

**NHM :** Suivant les branches, mes recherches n'ont pas été aisées car contrairement à certains, mes aïeux « avaient la bougeotte » et les enfants d'un même couple étaient éparpillés.

Du côté de la branche maternelle ardéchoise jusqu'en 1680 au niveau de l'état-civil et des Paroissiaux. De plus, j'ai pu retrouver des cousins généalogiques.

Quant à la branche de Haute-Loire pas loin, jusqu'en 1830 car il me manque le lieu de demande de mutation de mon ancêtre qui était aux Ponts et Chaussées.

Côté paternelle et la branche ardéchoise jusqu'en 1630, et toujours au niveau de l'état-civil et des registres Paroissiaux. Quant à la Haute-Savoie, les recherches sont en cours.

**HS :** *As-tu fais des découvertes familiales de personnages célèbres ou insolites ?*

**NHM :** Le but de mes recherches n'est pas de trouver un personnage célèbre ou insolite. Si le cas se produisait cela enrichirait mes origines terriennes. Mes recherches m'ont amenée à trouver des appartenances lointaines à des notaires, autrement comme nombre de personnes, mes ancêtres cultivaient la terre allant du métayer au propriétaire terrien avec domestiques.

**HS :** *Quels sont tes hobbies, tes distractions ?*

**NHM :** J'ai fait du bénévolat avec le Comité des Fêtes de Tournon-sur-Rhône de nombreuses années, tout au long de leurs manifestations, que ce soit les Voitures Anciennes, la buvette de la Vogue, les 30 km de Tournon etc...

Durant 9 ans j'ai rejoint la troupe des Amateurs qui animaient le château de Tournon les 15 premiers jours d'Août, connue sous le nom « Des Soirées d'Hélène ». FR3 a d'ailleurs fait un reportage une année, nous jouions à guichet fermé dans le château, et chaque année les demandes étaient plus nombreuses mais nous ne pouvions pas en rajouter car notre calendrier était bloqué entre Shakespeare et le Festival des Humoristes. Puis un jour, un changement de municipalité, « des bâtons dans les roues », et les Soirées d'Hélène se sont éteintes définitivement. Durant toute l'année nous répétions les textes anciens que nous jouerions, cela se passait à la Renaissance, nous re-

tracions des pans de l'Histoire du château et de ses propriétaires les Seigneurs de Tournon. Et puis, la troupe a décidé que c'était beaucoup d'engagement, de travail. Certains comme moi travaillaient la journée avant d'aller faire la représentation qui finissait vers 2h ou 3h du matin, puis de poursuivre au travers d'une Compagnie de théâtre. De là est née la troupe des «Tréteaux d'Hélène».

Nous avions la chance d'avoir un metteur en scène qui écrivait nos textes tel « un couturier », c'était du « sur mesure » et c'était génial. Notre troupe a fait de nombreuses représentations et nos textes étaient plutôt axés année 30.

De même j'étais bénévole auprès d'une Association qui reversait l'argent pour la recherche sur la Polyarthrite Rhumatoïde ; je participais 2 fois par semaine à des cours de gym d'entretien.

Je suis également bénévole à la cyclotouriste de « l'Ardéchoise » sur un petit village d'Ardèche : Saint-Julien-Boutières / Intres.

Je suis une passionnée des vieilles pierres, des monuments anciens, et les randonnées me permettaient d'approcher nombre de sites anciens et de monuments.

Actuellement mon bénévolat est plus que limité, à cause de l'hémiplégie de mon bras et main gauche, suite à une chute sur des pavés lors d'une des dernières représentations des Soirées d'Hélène.

**HS** : *Dans quelles circonstances as-tu rejoint notre association ?*

**NHM** : Je suis devenue adhérent de la SAGA en 2000 suite à une rencontre aux Archives Départementales de membres de la SAGA avec qui j'ai été mise en contact.

Les recherches dans les Mairies devenaient plus compliquées, et le rapprochement s'est fait vers les Archives ; suite à cette rencontre j'ai adhééré.

C'est là que j'ai appris l'existence de travaux de duplication des Paroissiaux, et j'ai proposé à Mr GUIGAL d'y participer. J'ai été mise en contact avec le responsable de secteur où il restait des communes difficiles à photocopier telles que Tournon-sur-Rhône, Mauves, Châteaubourg, Plats, Cornas.

J'ai une petite préférence pour ces registres qui sont des « mines d'or » d'informations sur les filiations et sur l'époque.

**HS** : *En quelle année es-tu entrée au Conseil d'Administration ?*

**NHM** : Je suis entrée au Conseil d'Administration de la SAGA à l'AG de 2012, en remplacement de Monsieur FAURE je crois ! Auparavant j'ai participé en tant qu'invitée aux Conseils d'Administration depuis septembre 2010.

**HS** : *Très impliquée dans les travaux de notre association, peux-tu nous en préciser les domaines ?*

**NHM** : Je suis une bénévole de terrain, avec mon compagnon sur le secteur du Nord-Ardèche, soit pour toutes les communes qui sont au Nord de la vallée de l'Eyrieux. Avec quelques autres bénévoles notre rôle est de dupliquer dans chaque Mairie de notre secteur, la période 1793-An XI, de la compléter avec la collection Départementale, de rédiger

les tables, puis de tout numériser avant de faire relier les photocopies sous forme de volumes. C'est la juste continuité du travail réalisé sur les Paroissiaux.

Et comme la plupart des Mairies sont intéressées par notre travail, nous avons également la tâche d'aller remettre aux dites Mairies, les volumes qui ont été réalisés pour elles ! Beaucoup de déplacements, donc... !!!

J'ai participé au relevé des données des cartes ONAC pour les Archives Départementales.

Je suis également dans la commission pour essayer de combler les lacunes des Paroissiaux du Nord-Ardèche, et du fait de nos déplacements nous récupérons régulièrement dans les Mairies, des BMS égarés que nous allons exploiter dès que la duplication de l'état-civil Révolutionnaire sera achevée...

Je fais également partie de l'équipe qui s'occupe de l'organisation des Congrès d'été de la SAGA !

**HS** : *Que penses-tu des actions que notre association a réalisées, et des projets envisagés ?*

**NHM** : Assurément, les adhérents savent très bien que les travaux déjà faits ou en cours leur apportent nombres de réponses à leur questions, et la SAGA est l'association par excellence, où venir pour faire sa généalogie pour les Ardéchois(es) !

Les recherches généalogiques existeront toujours ; qui de nos jours ne cherche pas à connaître ses origines ? De plus la médecine, par le biais de la psycho-généalogie, met à l'honneur ce travail. Les gens ont besoin de savoir d'où ils viennent pour aller vers leur futur et se construire.

Nos associations ont un rôle de ciment entre les données qu'elles détiennent et les chercheurs demandeurs d'informations. Leur rôle est prépondérant et toujours d'actualité. Il faudrait pouvoir également étendre nos recherches aux départements voisins, les « frontières » n'étant plus ce qu'elles étaient avant, peut-être par le biais d'échange de listes ; ainsi nous pourrions combler des manques chez certains de nos adhérents.

**HS** : *Merci Nathalie d'avoir accepté de répondre à nos questions, malgré ton emploi du temps très chargé, et pour ton engagement au sein de notre association.*

**NHM** : Ce fut un grand plaisir pour moi de faire cet entretien, même si ce n'est pas dans mes habitudes de parler de moi.

Je remercie tous les administrateurs qui m'ont accordé leur confiance en portant ma candidature auprès du Conseil d'Administration ! Je remercie tous les Anciens qui ont œuvré à ce formidable travail de dépouillement des actes Paroissiaux, et qui ont ainsi amené notre chère département de l'Ardèche à être le 4<sup>ème</sup> de France à avoir en ligne ses Paroissiaux.

Et un dernier remerciement à notre regretté Ancien Président Michel Guigal, qui m'a permis de donner un petit coup de main à ce travail de longue haleine.

Un grand bravo à notre actuel Président Henri Sévenier, pour tout ce que tu fais avec ton cœur pour la SAGA. Nous te souhaitons tous une longue et chaleureuse présidence.

**Entretien mené par Henri SEVENIER**



La réunion de l'Antenne parisienne a eut lieu le 22 septembre alors que la revue était sous presse, nous vous présenterons le compte-rendu dans le prochain numéro..

**Note :**

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne. Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser à par courrier postal :

**Alain Estéoule** 82 rue du Général Leclerc  
92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel :

[alain.esteoule@orange.fr](mailto:alain.esteoule@orange.fr)

Pour contacter Guy Massot : [massotguy@neuf.fr](mailto:massotguy@neuf.fr)

## **PUBLICATION : DU CÔTÉ DE LALOUVESC**

*L'Alauda*, association historique et culturelle de Lalouvesc (07520), vient de faire paraître le troisième numéro de sa revue : *Du côté de Lalouvesc*.

Consacrée à l'étude de l'histoire et du patrimoine local, cette revue se décompose en six rubriques : Un peu d'histoire (articles de recherches), Lalouvesc en images (histoire de l'iconographie du village : photographie, carte postale, dessin...), L'histoire associative, Arts et Lettres, Détente (occitan et cuisine).

Revue de 36 pages, largement illustrée et accessible à tous, chercheurs chevronnés comme simples curieux, *Du Côté de Lalouvesc* est disponible sur abonnement (bulletin de souscription à demander à [alauda07@laposte.net](mailto:alauda07@laposte.net)). En voici le sommaire :

Editorial (JC. Régat et P. Roger)

Un peu d'histoire...

- Maison Claire, une maison forte et son seigneur au XVII<sup>e</sup> siècle.  
(C. Caillet, M. Mathieu)
- Il y a un siècle : Lalouvesc et la guerre de 14-18 (P. Roger)
- Muletiers, mulets et chemins muletiers (M-M. Moutard-Solnon)
- Lalouvesc en images. Les cartes postales an-

ciennes de Lalouvesc, 2<sup>ème</sup> partie.

- Les hôtels. (P. Roger).
- L'histoire associative. Une histoire du Carrefour des Arts. (P. Roger).
- Arts et lettres. Murtin, un artiste à Lalouvesc. (M-M. Moutard-Solnon et P. Roger).
- Détente. Un peu de patois. Les trois chèvres (†L. Farre et J. Dufaud).
- Gastronomie et botanique. Tourte d'orties (F. Kunst)

Nous vous remercions, pour le moins de diffuser l'information concernant cette publication auprès de vos adhérents.

Espérant que ces travaux retiennent votre attention et puissent être mis à la disposition des lecteurs de votre association, nous sommes à votre entière disposition pour toute précision ou renseignement complémentaire à ce sujet.

**Jean-Claude REGAL et Pierre ROGER**  
*les Présidents*

### **OPERATION NOTAIRES**



Registres numérisés : 2900

Nombre de photos : 1 750 000

Notaires terminés : 238, en cours 90

Actes relevés : 440 000

Dont 32 000 CM et 37 000 testaments consultables sur Internet  
Participent à l'opération une dizaine de photographes et 60 analystes

Le travail réalisé est immense mais nous avons encore devant nous 13 000 registres (antérieurs à 1792).

A nouveau nous faisons appel aux volontaires pour la photo à Privas, travail pas très compliqué, bien rodé et bien encadré par l'équipe de Chomérac.

Contacts : [jbergmail-notaires@yahoo.fr](mailto:jbergmail-notaires@yahoo.fr) ou [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

**Jacques BERGON**

## NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

### Prêt des registres

**Commande :** Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la **SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC**, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

**Délais :** La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

**Manipulation :** Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

### Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

#### Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille ( <i>filia</i> )	) ( : divorcé(e)
b : baptisé(e) le... à...	ca : environ, vers ( <i>circa</i> )	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils ( <i>filiius</i> )	desc. : descendance	

### Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1<sup>er</sup> novembre 2015**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

### SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Pendant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

# Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

## Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



**La SAGA fait appel à des bénévoles** pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau.**

**La SAGA organise également sur demande des manifestations** : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau.**

## Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

